

Novembre 2024



Plan Communal de Mobilité

Ville de Ciney

Diagnostic

1

Objectifs

2

Actions

3

Synthèse des 3 rapports



ICEDD





Phase 3 – Plan d’actions

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1) Introduction | <u>Diapositive 3</u> |
| 2) Diagnostic et 10 mesures à haut impact | <u>Diapositive 9</u> |
| 2) Bouquet de mobilité – actions de priorité 1 | <u>Diapositive 18</u> |
| 4) Bouquet de mobilité – actions de priorité 2 | <u>Diapositive 45</u> |
| 5) Bouquet de mobilité – actions de priorité 3 | <u>Diapositive 57</u> |
| 6) Bouquet de mobilité – autres actions non prioritaires | <u>Diapositive 59</u> |
| 7) Adapter la ville et les villages – actions prioritaires | <u>Diapositive 62</u> |



PCM de Ciney

Introduction



ICEDD



Objectifs d'un plan communal de mobilité

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Le PCM est un **outil stratégique de planification d'une mobilité durable à l'échelle communale**. Il vise l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activité à l'échelle de la Commune, en adéquation avec les options et objectifs généraux du schéma de développement territorial. Il vise à promouvoir une **utilisation raisonnée de la voiture individuelle** et la valorisation d'une mobilité multimodale, avec un recours accru aux modes alternatifs à l'autosolisme et à la multimodalité.

Le PCM définit des **options** et des **actions** au niveau stratégique pour les réseaux structurants des divers modes et leur articulation (infrastructures et gestion de l'offre) mais également en matière de gestion de la demande.

Le PCM s'élabore en **co-construction** entre la Commune et les partenaires, qui ont la responsabilité d'assurer la cohérence avec l'échelle supra communale, valident le PCM et s'engagent à sa prise en compte dans leur domaine de compétence.

Le PCM s'inscrit dans la **stratégie « FAST – Vision 2030** (Fluidité – Accessibilité – Sécurité – Santé – Transfert modal) » définie par le Gouvernement wallon en décembre 2017 (voir ci-après).



Ambitions régionales : le report modal

En 2017, le Gouvernement wallon a adopté la VISION FAST 2030 fixant des objectifs ambitieux et reconnus pour la nécessaire transformation de mobilité à l'horizon 2030 en Wallonie.

Mettre en place un système de mobilité qui garantit à tous, **la Fluidité, l'Accessibilité, la Santé et la Sécurité via le Transfert modal** sont les finalités que la Wallonie veut atteindre en 2030.

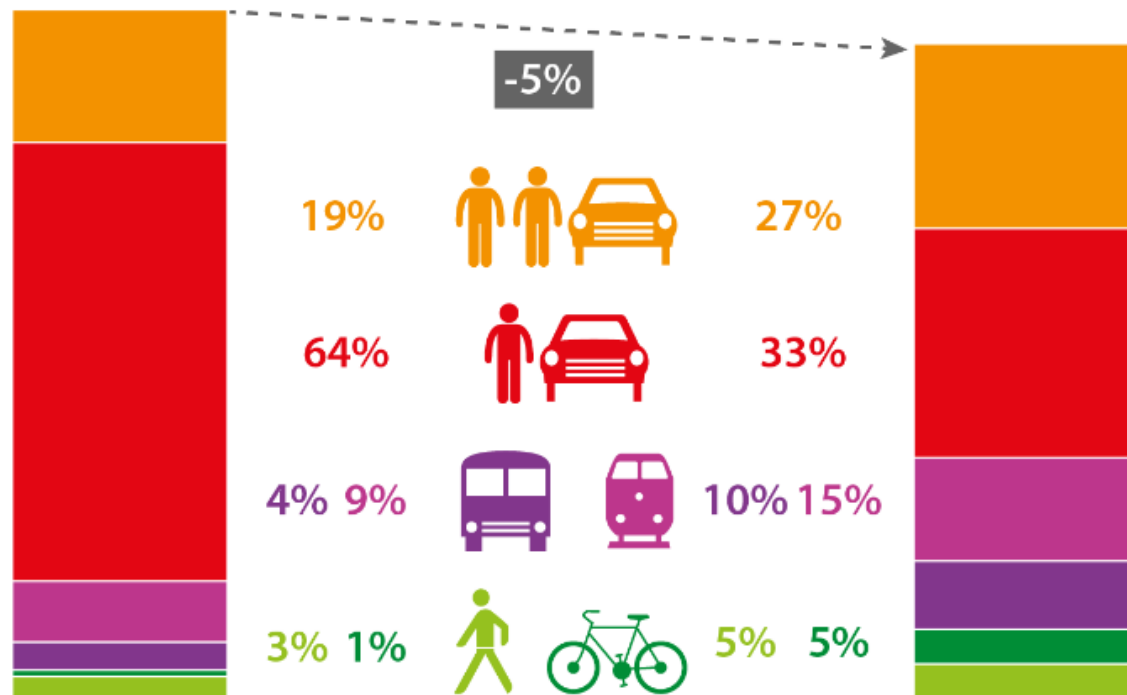
Pour concrétiser cette vision, c'est le modèle de la multimodalité qui doit être développé. Compte tenu des enjeux et défis actuels, le modèle combinant efficacement les divers modes est le seul qui permettra une accessibilité maximale en s'attaquant simultanément aux symptômes directs que sont les accidents et encombrements et aux symptômes indirects que sont la pollution et la paralysie de l'économie.



Objectifs de la vision FAST (en km.passagers)

En 2017

Objectifs 2030





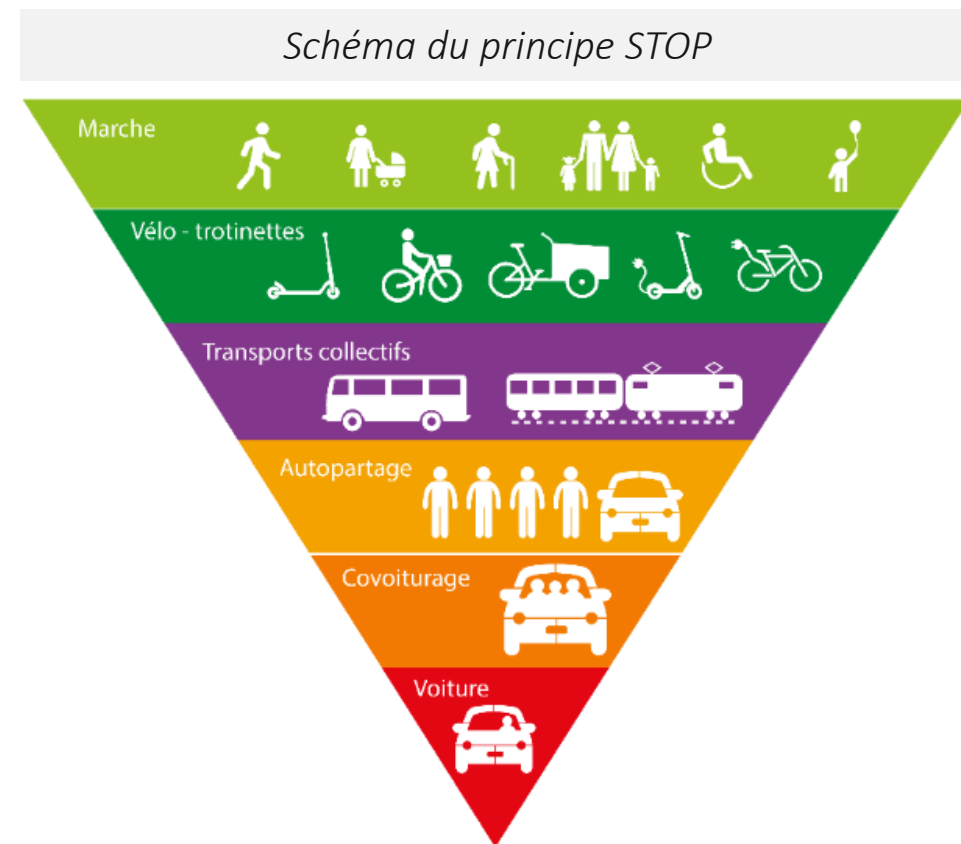
Ambitions régionales : le principe STOP

La facilité d'usage de la voiture et l'emprise qu'elle nécessite brident l'émergence des autres modes.

Le **principe STOP** inverse cette tendance, en hiérarchisant les différents modes de transports : la priorité est donnée aux modes actifs, puis aux transports collectifs et enfin à la voiture.

Ce principe se justifie au regard des niveaux de saturation persistants de la circulation routière et des coûts nécessaires à la fluidification du trafic, des conséquences locales de l'usage privilégié de la voiture sur la santé, la sécurité et le cadre de vie ainsi que du rapport débit offert par rapport aux coûts d'aménagement décroissant.

Selon les prescrits régionaux (orientations inscrites dans le cahier des charges de l'étude), **le PCM doit répondre au principe "STOP"**.





Le PCM, une démarche en trois étapes

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

L'étude du PCM se déroule en trois phases afin de respecter les modalités prévues dans le cahier spécial des charges :



Le présent rapport constitue la phase 3 de l'étude, à savoir le plan d'actions qui définit la vision sur les réseaux à l'horizon de 10 ans.

Cette vision est une **vision d'ensemble globale et cohérente** sur la mobilité dans la Commune. En même temps, elle apporte une **réponse aux enjeux précis de la Commune**, tels que définis dans le pré diagnostic, en cohérence avec les enjeux régionaux.

Le schéma intermodal définit pour chaque mode de déplacement un réseau structurant, y compris, le cas échéant, sa hiérarchisation à différentes échelles spatiales et temporelles. Le schéma intermodal superpose les réseaux afin de définir leur bonne articulation et les interconnexions intermodales permettant de combiner les modes.

Ce rapport fait suite au rapport des phases 1 et 2, présentant l'état des lieux en matière de mobilité et définissant les objectifs et options stratégiques

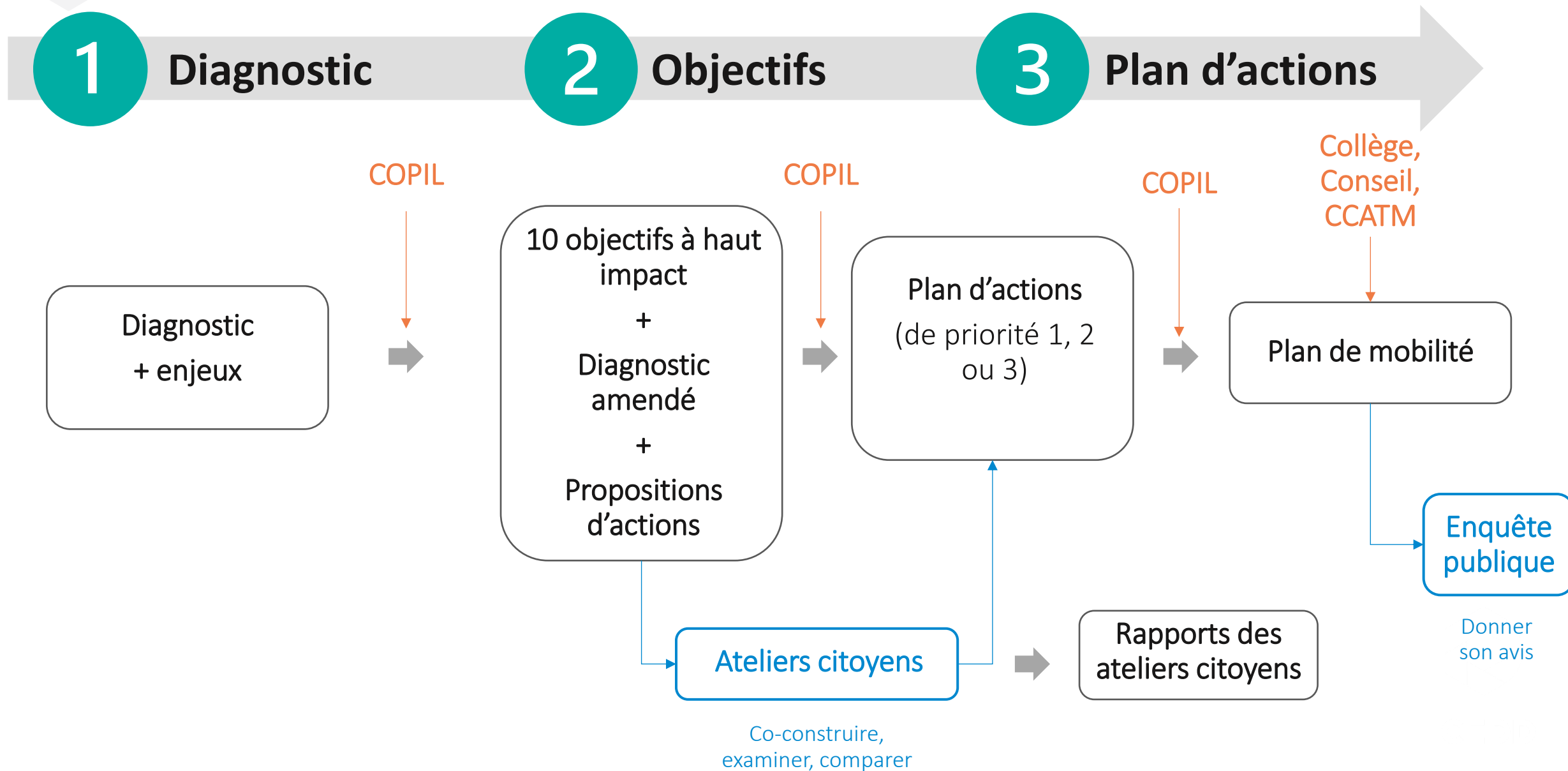


Le PCM, une démarche en trois étapes

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024



PCM de Ciney

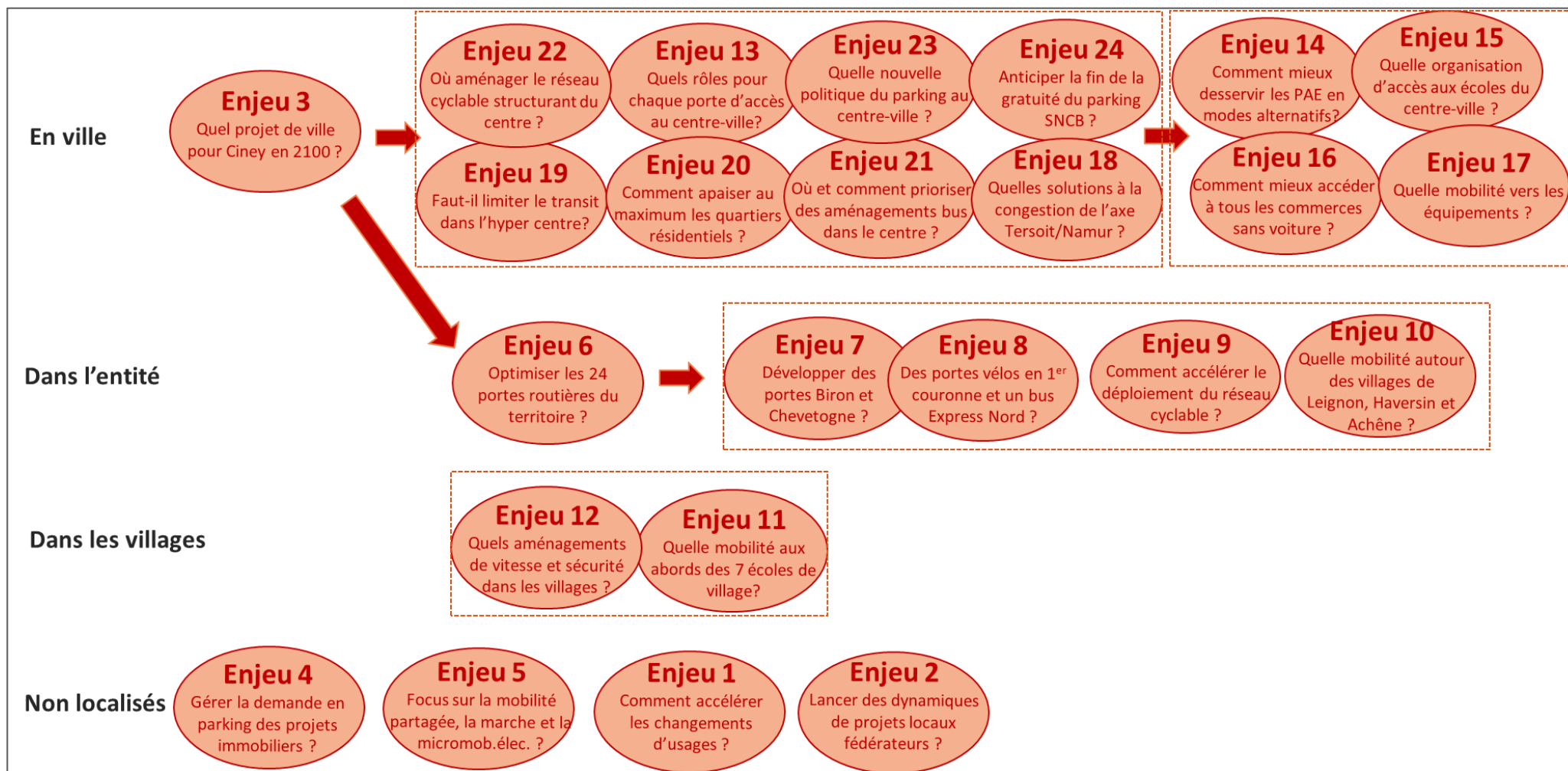
Diagnostic et objectifs





Diagnostic

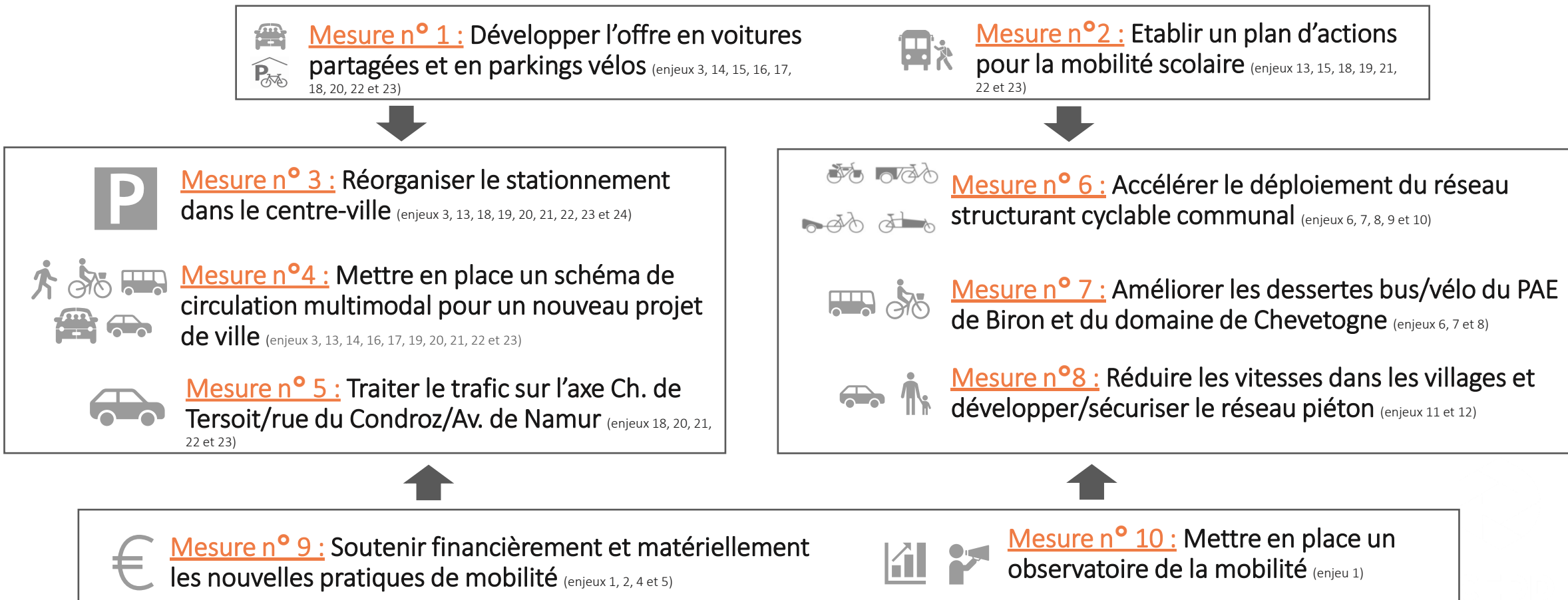
Le diagnostic du territoire a mis en lumière **24 enjeux de mobilité** qui constituent autant de questions auxquelles le PCM pourrait trouver des solutions. 13 de ces enjeux sont localisés dans le centre-ville, 2 dans les villages et 9 concernent tout le territoire.





Les 10 mesures à haut impact

Ces 24 enjeux de mobilité ont permis d'identifier **10 mesures à haut impact** qui seront les 10 thèmes autour desquels vont s'articuler les actions concrètes du PCM. L'intérêt d'identifier 10 mesures est de concentrer les ressources sur les leviers les plus forts de l'échelon communal et de proposer un plan d'actions à la fois ambitieux et réaliste au regard des moyens financiers et humains disponibles pour sa mise en œuvre.



Mesures complémentaires En compléments des 10 mesures à haut impact, d'autres mesures seront proposées : transport à la demande, taxi social, accessibilité PMR, zone basses émissions, parkings de covoiturage ...



Les 10 mesures à haut impact

Mesure n° 1 : Développer l'offre en voitures partagées et en parkings vélos



De toutes les solutions qui existent pour réduire l'empreinte carbone et la dépendance énergétique, la voiture partagée et le vélo sont celles qui présentent le plus d'atouts pour les communes rurales : elles sont relativement faciles à développer, elles sont en plein essor technique et commercial et elles sont maîtrisables par l'autorité communale (contrairement aux transports en communs qui sont aux mains de la SNCB et des TEC). Pour le vélo, en particulier, on sait que le déploiement de voies cyclables sécurisées favorise son usage mais on sous-estime largement l'importance de disposer d'un parking vélo adapté et sécurisé au domicile et sur le lieu de destination. Voiture partagée et parkings vélos sont donc à considérer comme les deux leviers principaux pour développer et soutenir la mobilité du futur à Ciney.

Indicateurs de résultat :

- 1) Croissance annuelle des opérateurs de mobilité partagée actif sur le territoire
- 2) Croissance annuelle des usagers de voitures partagées
- 3) Parkings vélos imposés dans toutes les demandes de permis d'urbanisme
- 4) Croissance annuelle du nombre de parkings vélos dans l'espace public

Mesure n°2 : Etablir un plan d'actions pour la mobilité scolaire



La fonction scolaire à Ciney est celle qui génère la congestion aux heures de pointe. Il est donc essentiel d'établir un plan d'actions qui dresse l'ensemble des mesures permettant de réduire la pression qu'elle exerce tout un gardant, et même amplifiant, les avantages positifs qu'elle entraîne sur la dynamique de vie de la Ville.

Indicateur de résultat :

- 1) croissance annuelle de la part des élèves et étudiants venant à l'école par un autre mode que la voiture

Mesure n° 3 : Réorganiser le stationnement dans le centre-ville



L'examen de l'offre et de la demande en stationnement a mis en avant une capacité globale actuelle suffisante mais avec des suroccupations et sous-utilisations localisées. Aussi le mode de gestion de la rue du Commerce ne semble pas optimal. De même la localisation de certains parkings est source d'un trafic de transit important qui dégrade la qualité de vie des quartiers concernés. Cette mesure a donc pour objectif d'optimiser au mieux l'offre existante en parkings et d'apporter les réponses adéquates aux demandes futures, notamment au vu des changements de pratiques de mobilité et des projets immobiliers projetés.

Indicateur de résultat :

- 1) croissance du taux d'occupation des places de stationnement publiques et privées du centre-ville



Les 10 mesures à haut impact

Mesure n°4 : Mettre en place un schéma de circulation multimodal pour un nouveau projet de ville



Avec la croissance prévue du nombre de logements, le besoin de faciliter la circulation des bus et des vélos, la nécessité de redonner de l'espace aux piétons, à la nature et au cycle de l'eau et la volonté d'apaiser les quartiers résidentiels, il convient de repenser le schéma de circulation pour qu'il permette de dessiner un nouveau projet de ville apaisé, qualitatif pour ses habitants et résilient face aux effets du réchauffement climatique. Cette mesure va donc étudier plusieurs modifications au schéma de circulation qui permettent de répondre aux enjeux évoqués.

Indicateur de résultat : 1) Réalisation d'au moins un aménagement annuel de rue apaisée

Mesure n° 5 : Traiter le trafic sur l'axe Ch. du Tersoit/rue du Condroz/ Av. de Namur



Cet axe constitue l'ossature nord/sud de la circulation dans le centre-ville et souffre de problèmes de congestion aux heures de pointe scolaire. Il est aussi le seul à avoir un feu de circulation qui sécurise le carrefour concerné mais constitue un « verrou » qui participe à la congestion de l'axe. Cette mesure vise donc à examiner plusieurs scénarios avec ou sans feu afin de libérer de la capacité et permettre un projet d'apaisement dans le reste du centre-ville. Le carrefour N921/Bertrand/Tour sera également étudié.

Indicateur de résultat : 1) Réduction annuelle du taux de congestion sur l'axe

Mesure n° 6 : Accélérer le déploiement du réseau structurant cyclable communal



Complémentaire à la mesure 4 qui s'intéresse au centre-ville, il s'agira ici de prendre en compte l'ensemble de l'entité pour approfondir le développement du réseau cyclable déjà en bonne voie à Ciney. Il s'agira surtout de faire un travail de priorisation dans la mise en œuvre du réseau afin d'être cohérent avec le déploiement de la mesure 1 mais aussi d'anticiper, dans le type d'aménagements, le déploiement des nouveaux types de vélos mis sur le marché (vélos cargo et speedpedelecs).

Indicateur de résultat : 1) réalisation d'au moins 1km d'aménagement cyclable par an

Mesure n° 7 : Améliorer les dessertes bus/vélo du PAE de Biron et du domaine de Chevetogne



Ces deux fonctions, le parc d'activité de Biron et le domaine de Chevetogne, de par les flux qu'ils drainent quotidiennement et leurs portées supracommunales méritent d'avoir de vraies alternatives structurantes en termes d'accès autres que la voiture individuelle.

Indicateur de résultat : 1) Croissance annuelle des usagers du parc d'activité de Biron et du domaine de Chevetogne qui s'y rendent par d'autres modes que la voiture



Les 10 mesures à haut impact

Mesure n°8 : Réduire les vitesses dans les villages et développer/sécuriser le réseau piéton



Les consultations citoyennes du PCDR ont montrés que tous les villages étaient confrontés à une problématique de vitesse du trafic. En outre, 7 villages disposent encore d'une école dont les cheminements piétons aux alentours méritent une forte amélioration. Cette mesure s'attachera donc à identifier des actions qui permettent de réduire la vitesse du trafic et de sécuriser et renforcer les cheminements piétons aux abords des écoles. Ponctuellement, on s'intéressera également à des problématiques de sécurisation de carrefours, de trafic poids lourds et de parkings.

Indicateur de résultat : 1) réalisation d'au moins un aménagement tous les 6 mois

Mesure n° 9 : Soutenir financièrement et matériellement les nouvelles pratiques de mobilité



Seule, l'infrastructure ne peut résoudre les problèmes de mobilité. Une grande partie de la solution vient en fait souvent de changements de pratiques et d'usages. Changements qui sont essentiels pour atteindre les objectifs de réduction des pressions environnementales (émissions de gaz à effet de serre, perte de la biodiversité, dégradation du petit cycle de l'eau, ...). Cette mesure est donc un complément indispensable aux 8 premières mesures d'infrastructure pour permettre et développer une autre mobilité. On dressera donc une série d'actions d'incitation, de sensibilisation et de communication favorisant l'usage de toutes les nouvelles formes de mobilité durable.

Indicateur de résultat : 1) lancement d'au moins une nouvelle mesure de soutien par année

Mesure n° 10 : Mettre en place un observatoire de la mobilité



Complémentairement à la mesure 9, il convient de donner à la population des points de repères. D'où vient-on et où veut-on aller ? Monitorer régulièrement les évolutions (de nombre de cyclistes, de passagers bus, de vélos achetés ou encore d'utilisateurs Cambio) et les communiquer de manière simple et visuelle participent grandement aux changements de pratiques et permet de maintenir un cap. Cela sera en plus encourageant car il s'agit de chiffres en croissance et porteurs d'une image positive pour la nature, la santé, le CO2, ...

Indicateur de résultat : 1) traitement et diffusion des résultats d'au moins une data différente dans chaque « Les Meugleries »

Mesures complémentaires

En compléments des 10 mesures à haut impact, d'autres mesures seront listées : transport à la demande, taxi social, accessibilité PMR, zone basses émissions, parkings de covoiturage ...

PCM de Ciney

Plan d'actions





Structure du plan d'actions

2 thèmes principaux structurent le plan d'actions : les actions du « bouquet de mobilité » et celles visant l'adaptation du centre-ville et des villages.

Le « **bouquet de mobilité** » regroupe l'ensemble des actions qui vont permettre d'atteindre les objectifs de reports modaux grâce au développement de toutes les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Ces actions sont déclinées en quatre niveaux de priorité : priorité 1 (= à réaliser dans la législature 2024-2030), priorité 2 (= à initier et/ou préparer dans la législature 2024-2030) priorité 3 (= à préparer dans la législature 2024-2030) et non prioritaires (= à réaliser si les opportunités se présentent).

Les **actions d'adaptation** du centre-ville et des villages regroupent toutes les mesures de réorganisation ou d'aménagement du réseau viaire dans un objectif de sécurisation des usagers, de meilleure efficacité des flux et du stationnement, de développement économique (notamment des commerces du centre) et de renforcement de la capacité de résilience du territoire d'autre part (lutte contre les inondations, développement de la biodiversité, réduction des pollutions, baisse des effets d'îlots de chaleur, ...). Ces actions sont également déclinées en quatre niveaux de priorité.

1) Développer le bouquet de mobilité

117 actions d'infrastructures, réglementaires, matérielles, financières et humaines pour accélérer le déploiement et l'usage des solutions alternatives à la voiture individuelle adaptées à la réalité cinacienne

24 de priorité 1, 19 de priorité 2, 22 de priorité 3 et 52 non prioritaires

2) Adapter la ville et les villages

18 actions de réaménagement de l'espace public pour rendre le centre-ville et les villages apaisés, attractifs et résilients pour les habitants et les commerçants

4 de priorité 1, 1 de priorité 2, 6 de priorité 3 et 7 non prioritaires



Priorité 1 = 24 actions à réaliser

Priorité 2 = 19 actions à réaliser/préparer

Priorité 3 = 22 actions à préparer

11 actions de management ;
12 actions de réseau piéton ;
18 actions de réseau cyclable ;
5 actions de transport en commun ;
4 actions de mobilité partagée ;
14 actions de mobilité voiture ;

Non prioritaire = 52 actions



Priorité 1 = 4 actions à réaliser

Priorité 2 = 1 action à réaliser/préparer

Priorité 3 = 6 actions à préparer

Non prioritaire = 7 actions

PCM de Ciney

Actions du bouquet de mobilité de priorité 1

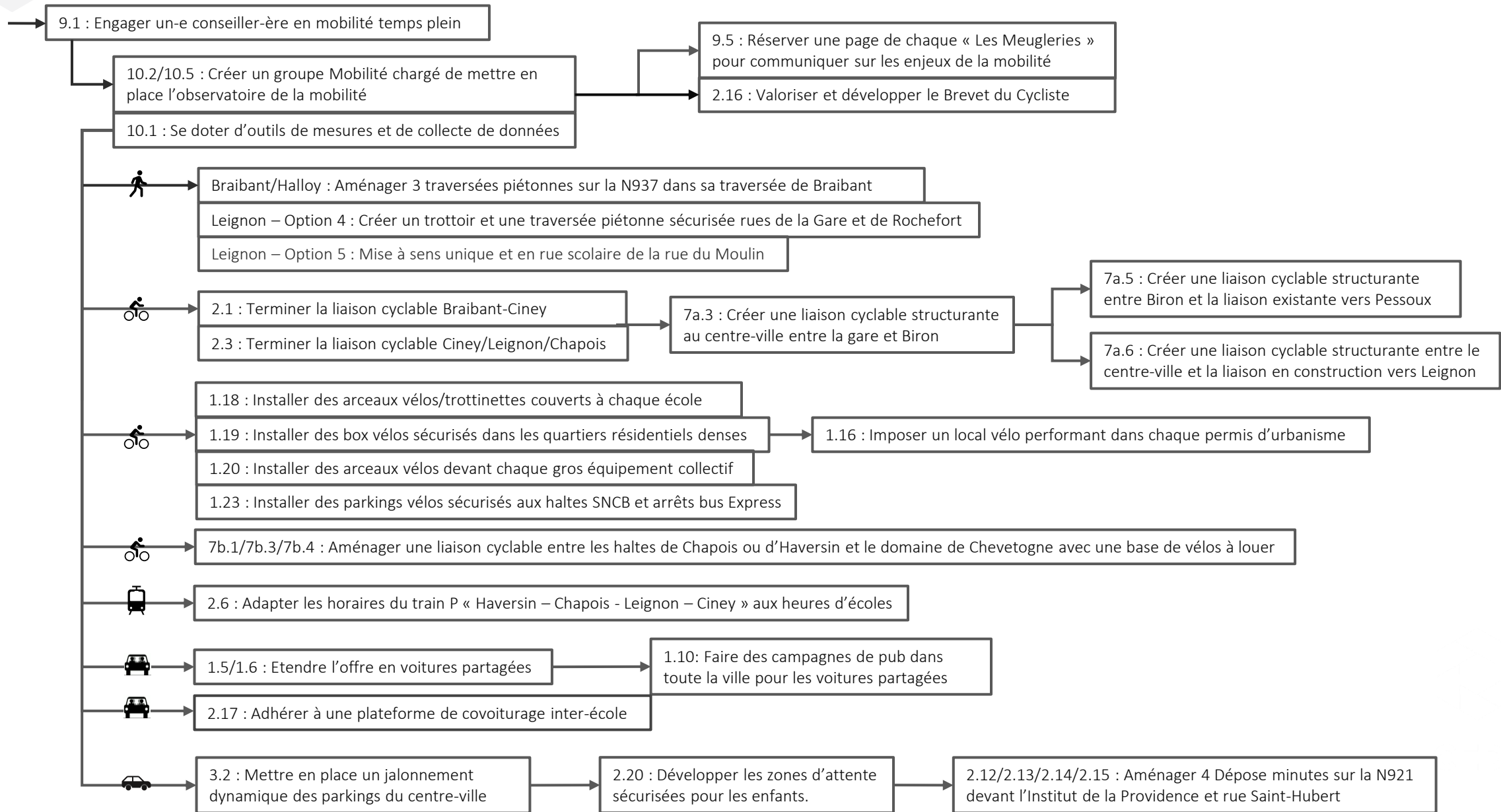
À réaliser dans la législature 2024-2030





Bouquet de mobilité : **priorité 1** (26 actions à réaliser dans la législature 24-30)

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024





Action 9.1 : engager un-e conseiller-ère en mobilité temps-plein

À Ciney, un conseiller en mobilité consacre actuellement 20 % de son temps plein à cette tâche.

Il serait souhaitable de budgétiser un poste à temps plein dédié à la mobilité. Cela permettrait de proposer des solutions aux problèmes de mobilité, d'identifier les difficultés de déplacement pour en informer les autorités compétentes, d'encourager la concertation entre les différents acteurs et de faciliter le dialogue autour de ces questions. Ce conseiller jouerait un rôle de relais entre les différents acteurs (citoyens, riverains, associations, commerçants, responsables politiques, etc.), et s'avérerait utile dans divers domaines.

Dans le cadre du PCM, le conseiller en Mobilité sera crucial pour le bon suivi et la mise en œuvre des mesures du plan d'action, ainsi que pour l'évaluation de l'état d'avancement de ses mesures.

Action 10.2/10.5 : Créer un groupe « Mobilité » chargé de mettre en place l'observatoire de la mobilité

- 1) Identifier un porteur du projet (CeM ?) et constituer le groupe via appel à candidats au sein de l'administration et des citoyens
- 2) Identifier 5 à 10 premiers indicateurs clefs représentatifs de l'évolution de la mobilité à Ciney pour l'ensemble des modes de transport
- 3) Mettre en place une procédure simple de collecte et de mise à jour des données pour chacun des indicateurs
- 4) Créer une page web « Observatoire de la mobilité » sur le site web communal qui reprend les indicateurs et leur évolution ainsi que la liste (et le lien éventuel) des projets en cours et programmés. *(Pour un premier observatoire, une page web peut suffire)*



Action 10.1 : Se doter d'outils de mesures et de collecte de données

- 1) Identifier sur Walstat et Walonmap les datas mobilité déterminantes pour Ciney et en demander des éventuels compléments auprès du SPW ;
- 2) Systématiser une clause d'accès et de traitement des données lors de la contractualisation de missions de mobilité auprès d'acteurs tiers (TEC, transport scolaire, gestion du stationnement, organisation d'événements, ...)
- 3) Constituer une réserve de bénévoles prêts à se rendre disponibles pour assurer des campagnes de comptages de flux piétons et vélos lors des baromètres piétons de Tous à pied et cyclable du Gracq ;
- 4) Acquérir une série de caméras Telraam et lancer un appel aux citoyens disposés à les placer chez eux et en assurer le suivi ;
- 5) Installer à des endroits stratégiques des bornes dynamiques de mesure et d'affichage de flux de mobilité des navetteurs, piétons et/ou cyclistes ;

Action 9.5 : Réserver une page de chaque « Les Meugleries » pour communiquer sur les enjeux de la mobilité

Structurer la rubrique sur une page avec :

- L'évolution des indicateurs clefs de l'observatoire (Focus sur 1 par mois) ;
- La (les) infos d'actualité relative(s) aux travaux et ou actions de mobilité ;
- Une photo d'une mise en situation sur un des nombreux équipements de mobilité déjà présent sur le territoire (RAVeL, voie cyclable, véloroute, parking vélo, ...) ;
- Une rubrique « trucs et astuces » faisant le relais des actualités fédérales et régionales de mobilité et qui concerne le quotidien des cinaciens (augmentation des indemnités vélos fédérales au 01/01/2024, extension des dépenses éligibles du budget mobilité fédéral, prime vélos régionale, adaptation du code de la route, ...). De bonnes sources d'information pour y puiser ces infos sont : le réseau CeM, le [CeMaphore](#), la [CeMatheque](#), la [Securotheque](#), la newsletter du Gracq, les sites du SPF et du SPW Mobilité ;
- Une interview des opérateurs de mobilité alternative présent sur le territoire (Cambio, Wibee, Getaround, ...) et de cinaciens ayant acquis des modes de transports alternatifs (vélos cargo, trotinettes électriques, vélo longtail, Citroën AMI, gyroroue, ...) et disposés à en partager leur expérience.



Action 2.16 : Valoriser et développer le Brevet du Cycliste

Volet 1 : Renforcer la communication et le suivi des brevets déjà organisés :

- Créer une page dédiée sur le site web de la commune avec un descriptif du brevet, les dates prévues des prochaines formations par école participantes, le nombre d'élèves formés par année et un lien vers la page dédiée de ProVélo ;
- Organiser une journée « je vais à l'école en vélo » avec tous les élèves ayant passés leur brevets vélo et récompenser la meilleure classe ;

Volet 2 : Etendre l'organisation du brevet aux 4 écoles qui ne le font pas encore :

- Lancer, dans les 4 écoles non participantes, un appel à candidat-e-s prêt à y organiser le brevet cycliste ;
 - Publication dans le journal à destination des parents ;
 - Publication dans les canaux de com de la commune ;
 - Publication sur la plateforme du bénévolat giveaday ;
- Présenter aux candidat-e-s lors d'une réunion, l'ensemble des supports disponibles via le portail de ProVélo (Rétroplanning du brevet cycliste, carnet de l'élève Brevet du cycliste, ...) et leur faire un retour de bonnes pratiques avec l'aide d'autres participant-e-s ;
- Favoriser la formation des enseignant-e-s afin qu'ils puissent encadrer leurs élèves (proposer un dédommagement du temps investi dans la formation) ;
- Présenter des pistes de financement : exemple à Arlon où les bénévoles du GRACQ ont tenus un bar lors du carnaval dont les bénéfices ont permis de payer la formation du Brevet du Cycliste ;



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action Braibant/Halloy : Aménager 3 traversées piétonnes sur la N937 dans sa traversée de Braibant

Création de trois traversées piétonnes sur la N937 dans sa traversée du village afin de sécuriser le passage des piétons et alerter les automobilistes :

- 2 traversées à hauteur du cimetière, des arrêts de bus « Route de Mont » et du Chemin des Roches ;
- 1 traversée à hauteur de la rue de Mont.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

Action Leignon - Option 5 : Mise à sens unique et en rue scolaire de la rue du Moulin

	Option a	Option b
Montée /descente	On va dans le sens de la montée donc on n'accumule pas de vitesse	On va dans le sens de la descente donc on risque d'accumuler de la vitesse une fois arrivé au croisement avec la rue du Centre.
Visibilité	Au début de la rue, il faut laisser passer les voitures venant de la Rue du Centre, mais la visibilité est bonne. En fin de rue, en sortant, on a priorité sur les usagers venant du nord de la Rue du Sacré-Cœur, qui n'ont pas une bonne visibilité sur la Rue du Moulin.	Au début de la rue, la visibilité est bonne lorsqu'on entre dans la Rue du Moulin. En sortant, les véhicules de la Rue du Centre doivent céder le passage, et la visibilité est assez bonne.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT

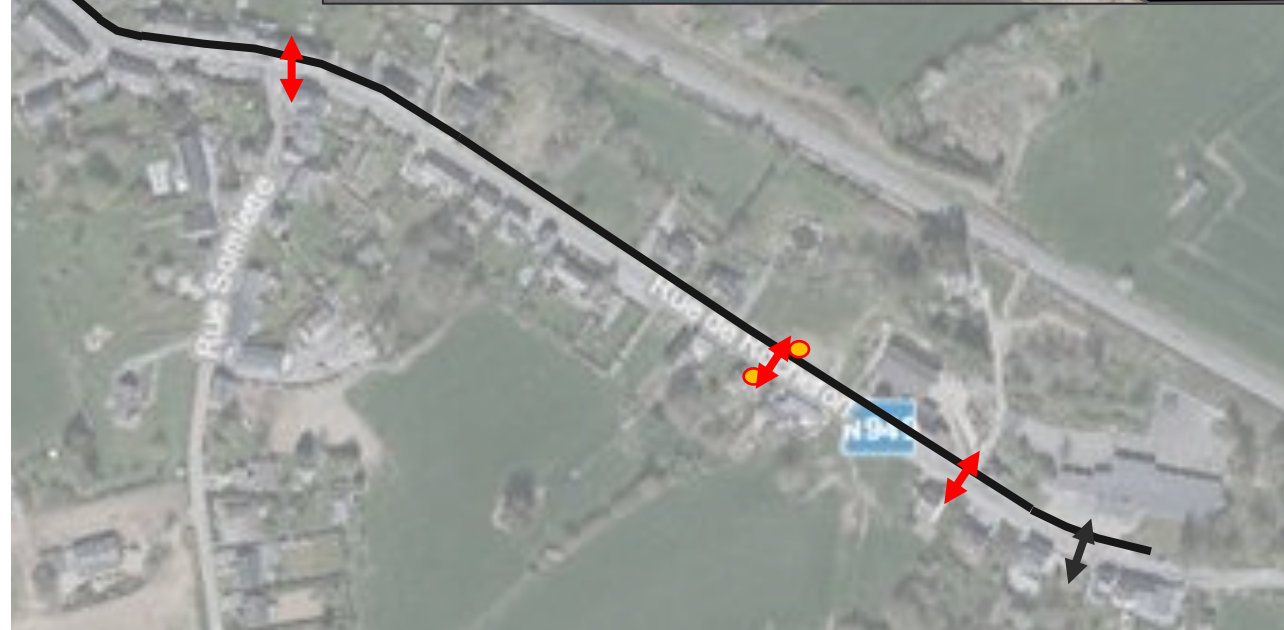
Novembre 2024

Action Leignon Option 4 : Créer un trottoir et une traversée piétonne sécurisée rues de la Gare et de Rochefort



Propositions d'aménagement :

- Réaménagement complet de la voirie en traversée de village apaisée avec réduction des bandes roulan-tes à 2*3m ;
- Aménagement d'un trottoir de 1,5m en rive nord de l'école au passage à niveau ;
- Prolongation du trottoir de la rive sud sur 100m jusqu'à la rue du Forbot avec passage pié-ton rue de Custinne ;
- Création d'oreilles de trottoirs au niveau des deux passages pié-ton ;
- Création de zones de stationnement alternées en débord sur la chaussée bordées de bacs à fleurs ;
- Installations de plusieurs traversées suggérées ailleurs ;
- Aménagement d'un petit espace public verdurisé.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action 2.1 : Terminer la liaison cyclable Braibant-Ciney

1) Pont du chemin du fer à Halloy

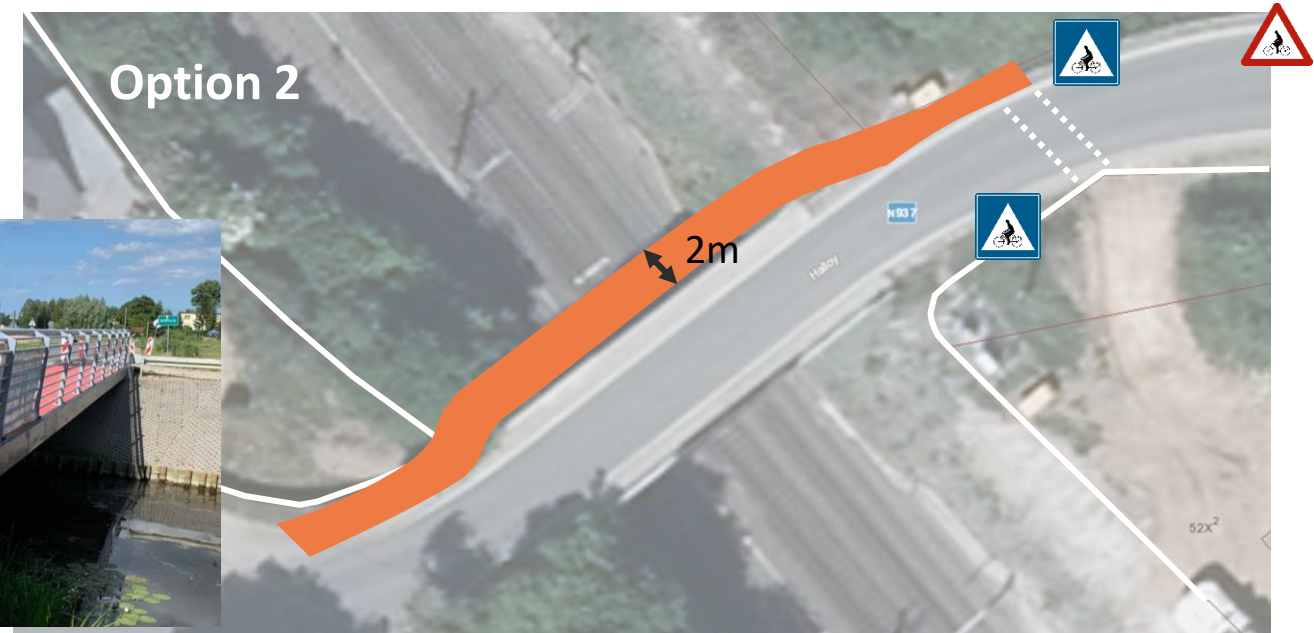
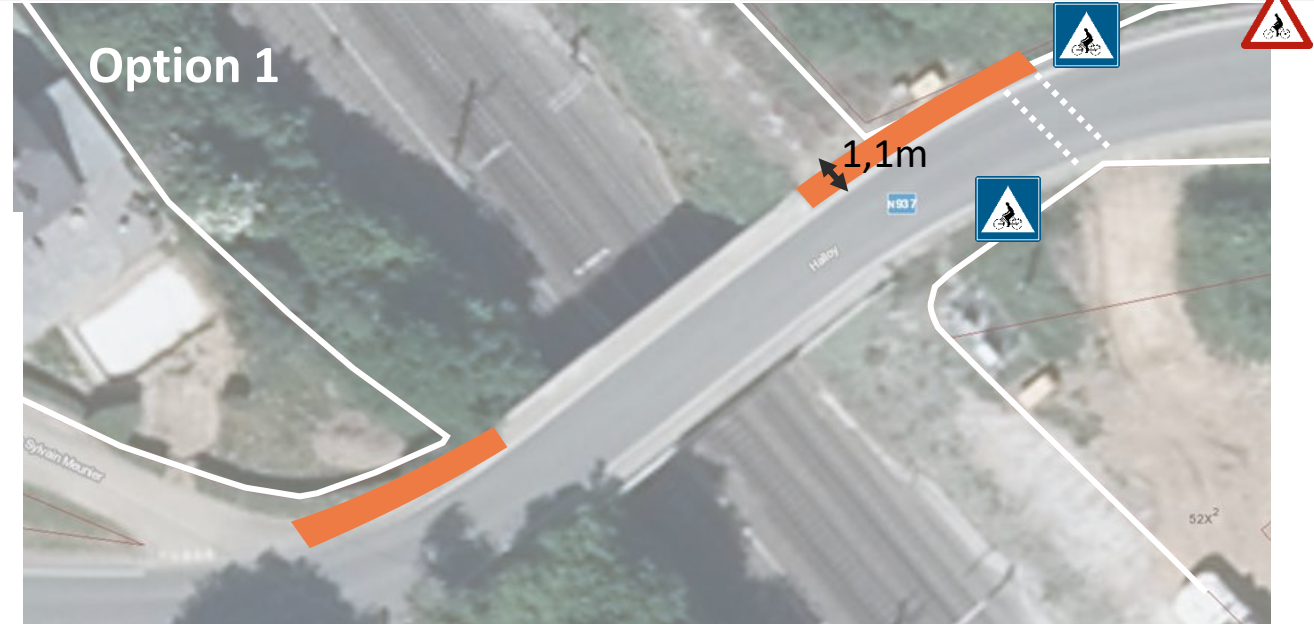
Option 1 :

- Création de deux portions de pistes cyclables bidirectionnelles de 1,1m de large dans la prolongation du trottoir nord du pont ;
- Aménagement d'une traversée cyclable à hauteur du RAVeL avec 2 panneaux F50 et 1 panneau A25 ;

→ Option qui ne respecte pas la largeur utile min de 2m.

Option 2 :

- Installation d'une passerelle cyclable de 2,5m en limite nord du pont.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 2.1 : Terminer la liaison cyclable Braibant-Ciney

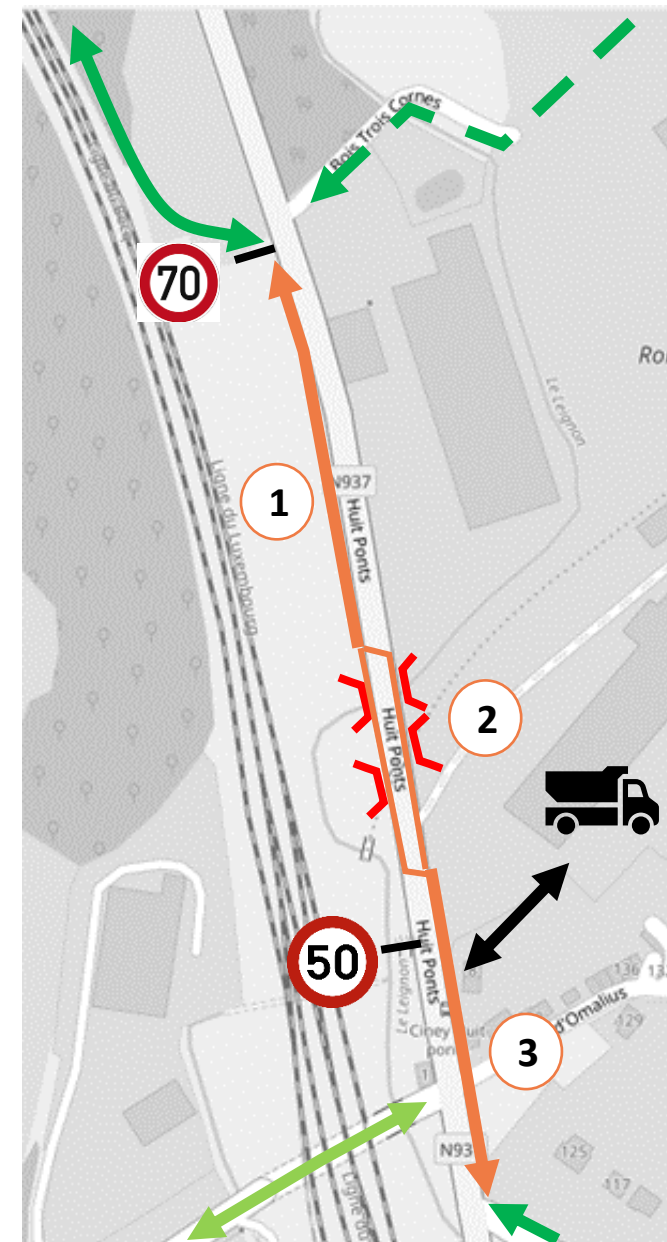
2) Tronçon Impasse de Renbonmoulin/Pont Martin Gray

- 1) Aménager une piste cyclable séparée bidirectionnelle côté ouest le long de la voirie à 70km/h jusqu'au pont sur le Leignon ;
- 2) Marquer deux bandes cyclables suggérées sur la N937 dans le passage des ponts avec marquage de deux traversées cyclables. Y déplacer la limite à 50 km/h ;
- 3) Aménager une piste cyclable séparée bidirectionnelle côté est jusqu'à la piste bidirectionnelle en projet du Quai de l'Industrie.

→ Sécuriser la liaison via un éclairage en hiver de 6h à 22h.



- Voies cyclables existantes
- EuroVélo 5
- Voies cyclables en projet
- Future voie cyclable





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action 2.3 : Terminer la liaison cyclable Ciney-Leignon-Chapois

1) Tronçon Piscine/Barcène

Propositions d'aménagement :

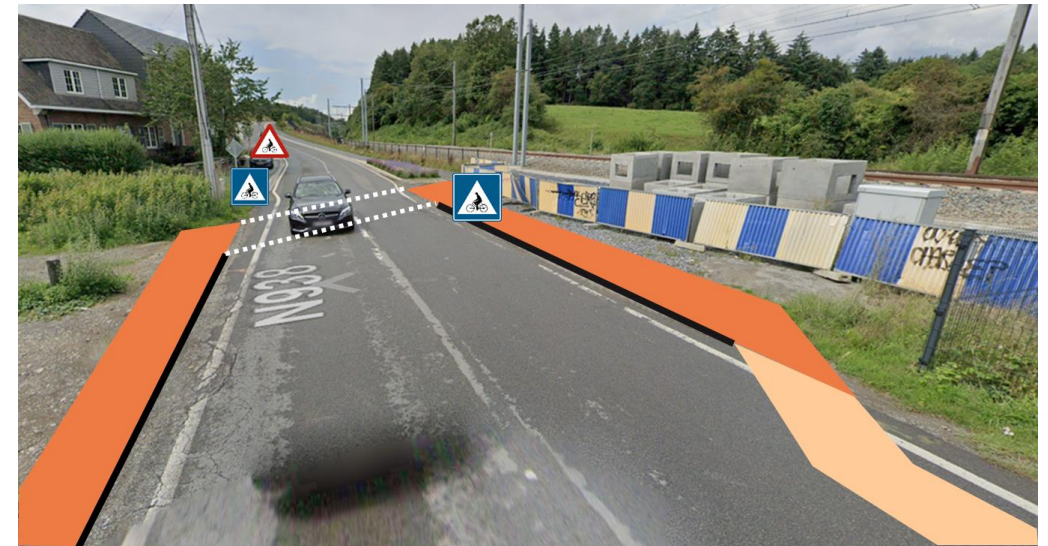
- 1) Marquer deux bandes cyclables suggérées avec une alternance de pictogramme vélo et de chevrons ;
- 2) Marquer la traversée cyclable par un panneau F50 ;



2) Carrefour Forbot/Parking de la gare

Propositions d'aménagement :

- 1) Aménager deux pistes cyclables séparées unidirectionnelle ;
- 2) Poursuivre avec une bande cyclable côté est ;
- 3) Marquer une traversée cyclable et la signaler par les panneaux F50 et A25.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

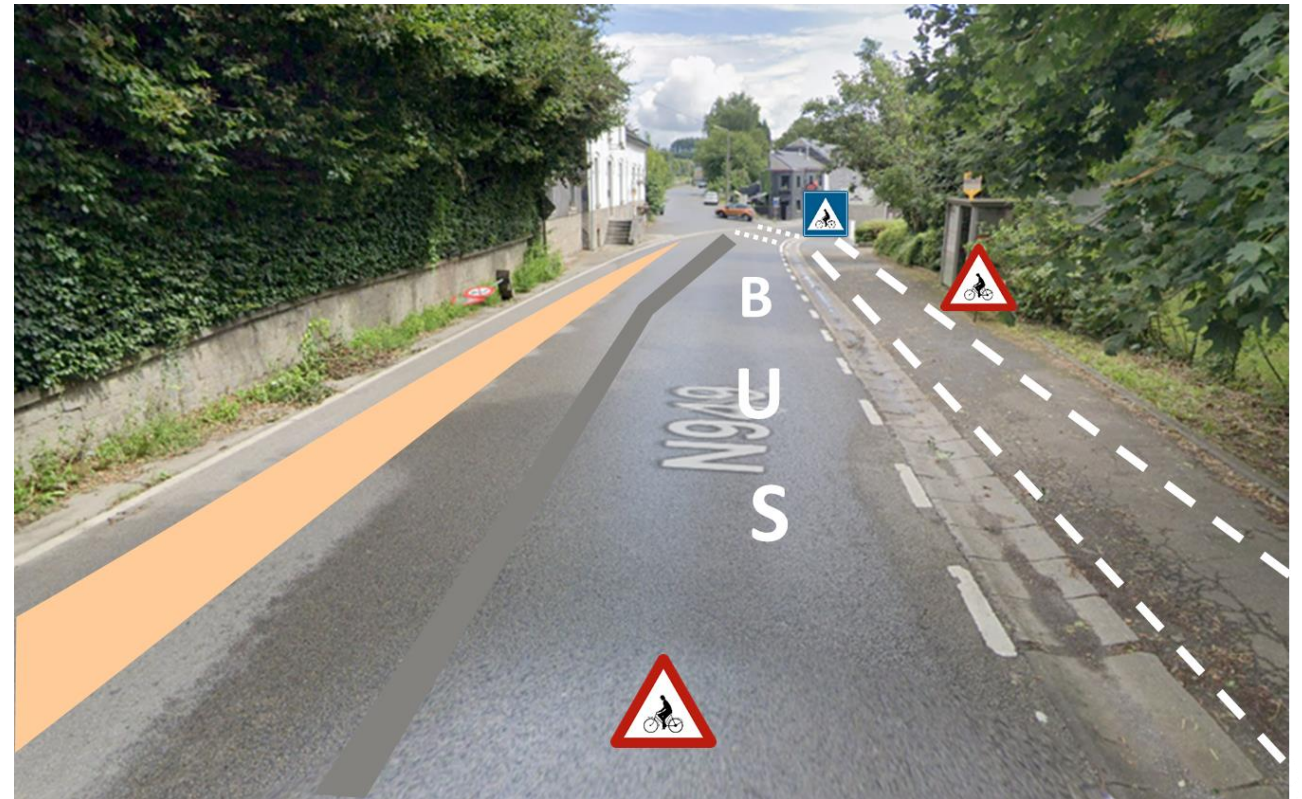
Action 2.3 : Terminer la liaison cyclable Ciney-Leignon-Chapois

2) Tronçon Custinne/Parking de la gare

Propositions d'aménagement :

- 1) Marquer une piste cyclable côté ouest sur l'accotement ;
- 2) Marquer une bande cyclable côté est ;
- 3) Marquer une traversée cyclable et la signaler par les panneaux F50 et A25 (+ marquage au sol) ;
- 4) Supprimer la ligne blanche centrale discontinue sur la chaussée jusqu'à la traversée cyclable ;
- 5) Marquer l'arrêt de bus sur la chaussée.

→ Sécuriser la liaison via un éclairage en hiver de 6h à 22h.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

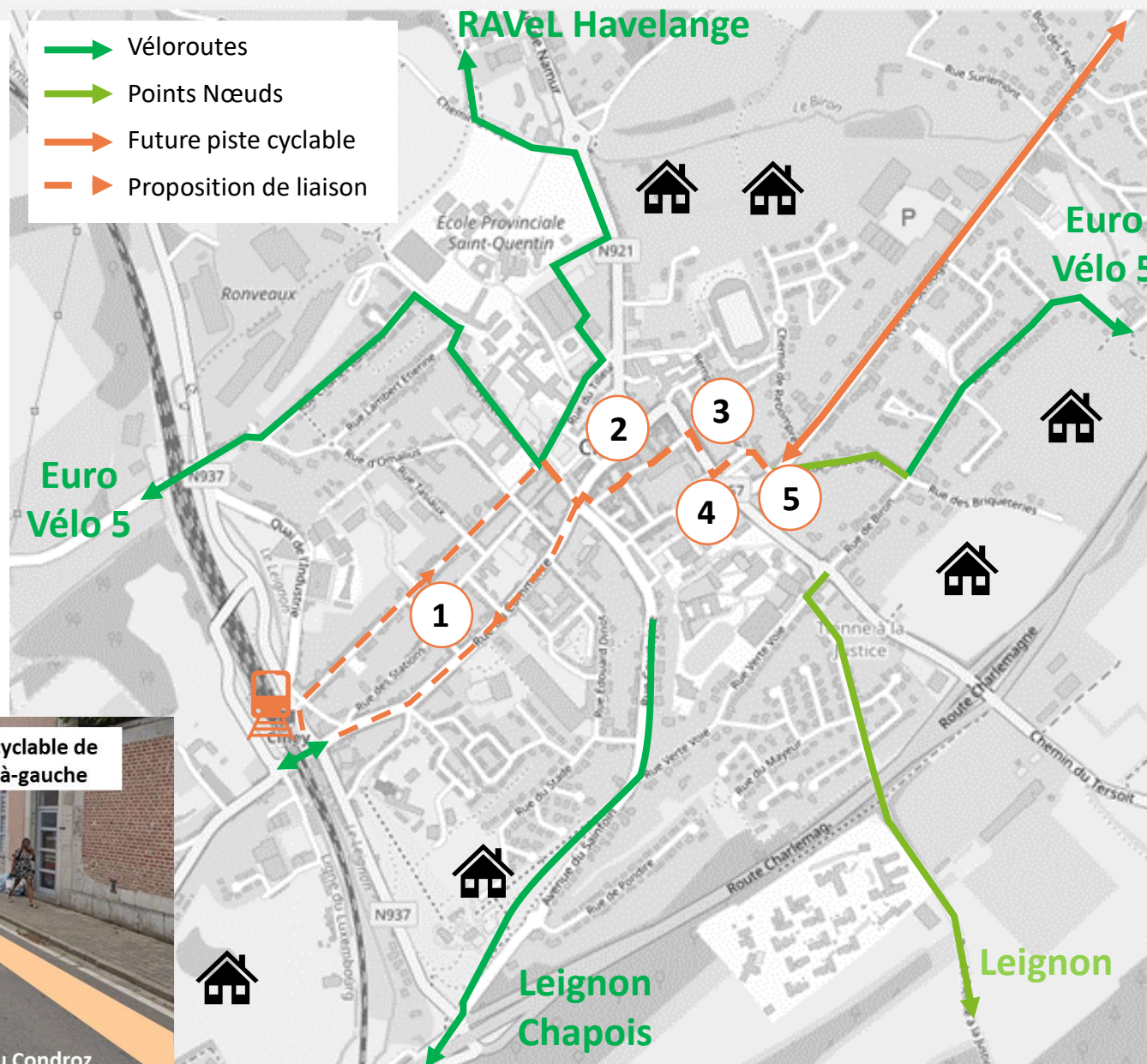
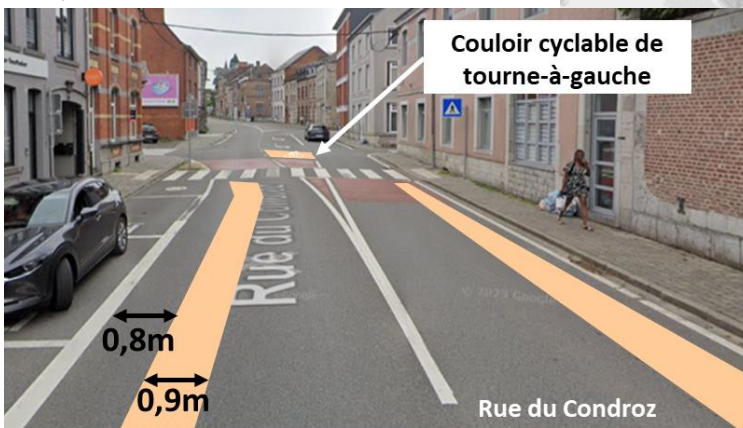
RNT

Novembre 2024

Action 7.a.3 : Créer une liaison cyclable structurante au centre-ville entre la gare et Biron

- 1) Baliser l'itinéraire entre la gare et la place Monseu par la rue Piervenne dans le sens de la montée et par la rue du commerce dans le sens de la descente ;
- 2) Déplacer l'itinéraire point-nœud et Euro-Vélo 5 entre la rue du 11 Février et la rue Simon ;
- 3) Appliquer des bandes cyclables marquées rue du Condroz (*pas de règlement complémentaire de circulation*) ;
- 4) Marquer et signaler un couloir cyclable rue du Condroz pour le tourne-à-gauche dans la rue d'Alboca ;
- 5) Sécuriser le carrefour Abbaye/Simon/Sauvenière.

Pour encourager les déplacements multimodaux dans ces deux rues, il est nécessaire de réaliser des analyses de vitesses. Une solution simple consiste à installer des caméras Telraam, qui peuvent être placées à la fenêtre d'un bâtiment public ou privé de la rue. Cela permettrait de comptabiliser les parts modales, les charges de trafic et les vitesses pratiquées.



→ Sécuriser la liaison via un éclairage en hiver de 6h à 22h.



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

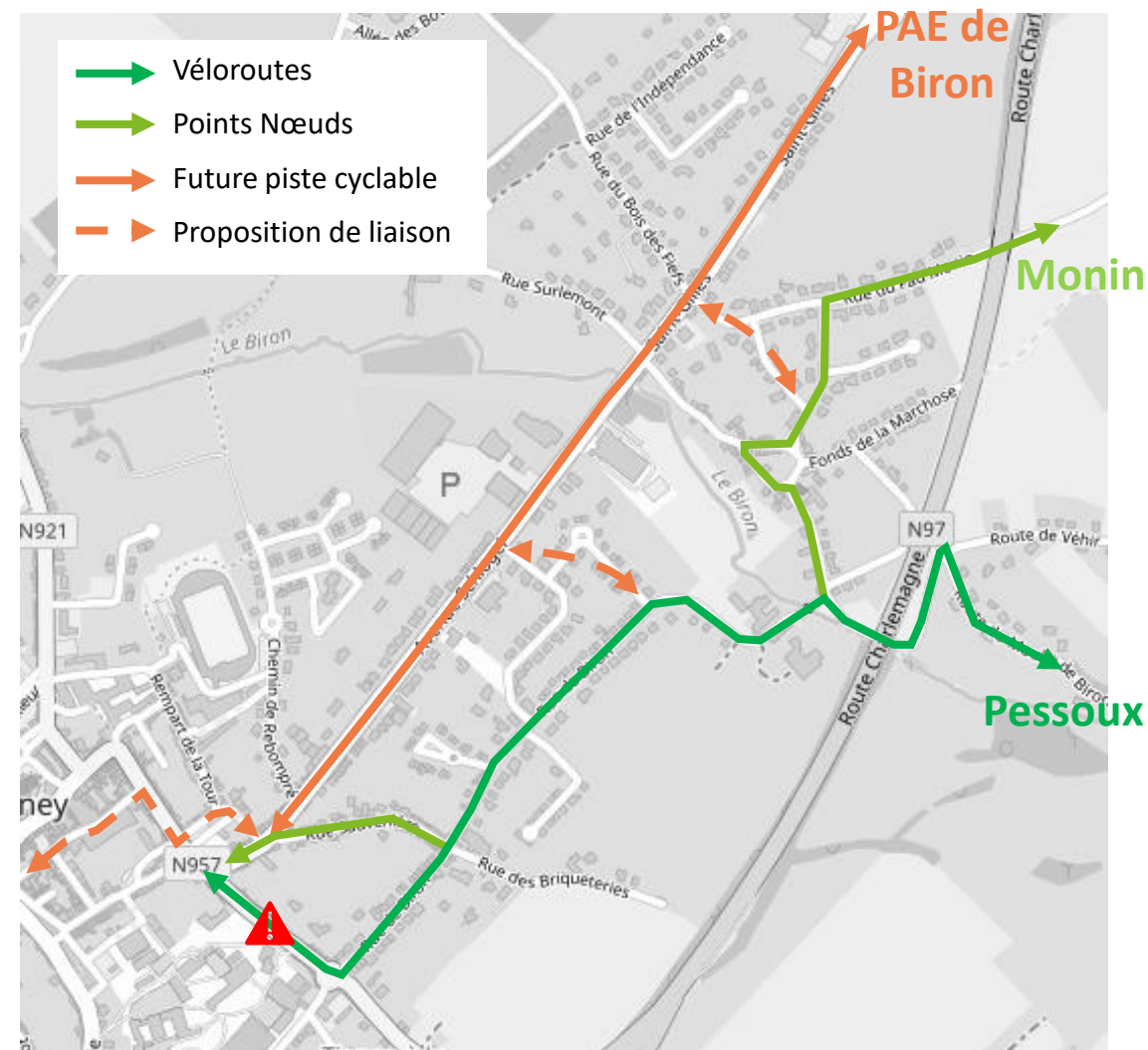
RNT

Novembre 2024

Action 7.a.5 : Créer une liaison cyclable structurante entre Biron et la liaison existante vers Pessoux

- 1) Baliser l'itinéraire
- 2) Déplacer le balisage Point nœud du chemin Sous le Courtil vers le chemin de la Tournalle ;
- 3) Sécuriser le carrefour Schlogel/Sorbier.

→ Sécuriser la liaison via un éclairage en hiver de 6h à 22h.





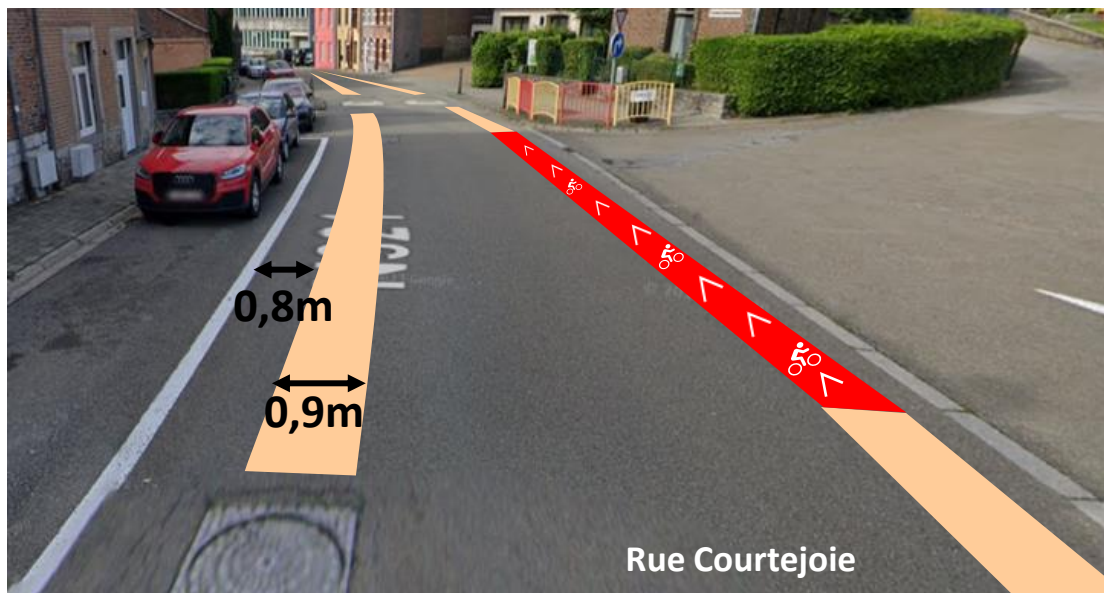
Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

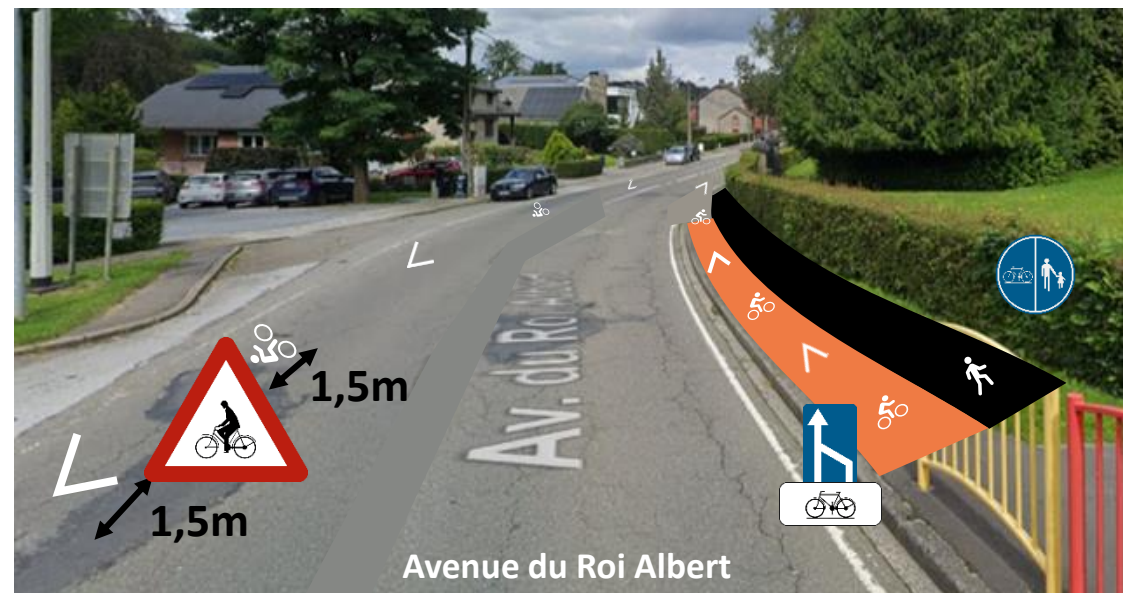
Novembre 2024

Action 7.a.6 : Créer une liaison cyclable structurante entre le centre-ville et la liaison en construction vers Leignon



- Vu le bon état de la route, marquage de 2 bandes cyclables suggérées en bandes latérales unies ;
- Marquage d'une bande latérale unie de couleur rouge au droit de la sortie voiture du dépose minute et de l'école.

→ Sécuriser la liaison via un éclairage en hiver de 6h à 22h.



- Vu le mauvais état de la route, marquage de 2 bandes cyclables; suggérées avec alternance de pictogrammes vélos et de chevrons ;
- Poursuite de la piste cyclable en D9 sur le trottoir pour amorcer et sécuriser l'entrée sur la chaussée ;
- Placement des panneau A25 et additionnels Type IX et M1 ;
- Suppression de la ligne blanche centrale discontinue en chaussée.

A terme, prévoir le réaménagement complet de la chaussée avec une piste cyclable unidirectionnelle séparée en D9 côté ouest et une bande cyclable marquée côté est.



Action 1.18 : Installer des arceaux vélos/trottinettes couverts à chaque école



Arceaux couverts



Arceaux pour trottinette

Où localiser un arceau vélo ?

Les arceaux pour vélos et trottinettes doivent être installés à l'intérieur du site de manière bien visible, tout en étant suffisamment dissimulés depuis l'extérieur. Ils doivent être facilement accessibles, proches des bâtiments de l'école et de l'entrée. Il est également important de les placer dans une zone bien éclairée et fréquentée pour permettre un contrôle social et éviter les endroits sombres ou isolés.

Quelles écoles cinaciennes cibler ?

Toutes les écoles qui ne sont pas encore équipées d'un parking vélo ainsi que celles équipées d'un dispositif pince-roue qui est désormais à proscrire.

Afin de maximiser l'effet sur l'usage réel du vélo, les critères suivants peuvent être utilisés si le budget ne permet pas d'équiper toutes les écoles en même temps ;

- 1) Ecoles avec le plus haut taux d'élèves cyclistes et d'élèves candidats cyclistes ;
- 2) Années d'organisation du brevet vélos ;
- 3) Ecoles secondaires puis écoles primaires.

Certaines écoles de l'entité ont sollicité une aide pour l'installation d'arceaux dans le cadre de subventions de la Région. Il pourrait être pertinent de privilégier en priorité les écoles qui ne bénéficient pas de cette subvention.

Coût des équipements :

- Arceaux couverts : 4 000 € pour 4 arceaux (soit 8 vélos)
- Rack à trottinette 7 places : 160 (non couvert)





Action 1.16 : Imposer un local vélo performant dans chaque permis d'urbanisme

Volet 1 : Réalisation par la commune d'un guide de bonnes pratiques à destination des futurs demandeurs de permis ;

Contenu à aborder :

- Contexte et motivations ;
- Nombre d'emplacement à usage de logement, à usage de bureaux et à usager commercial avec prise en compte des vélos cargos ;
- Caractéristiques des emplacements : localisation, dimensions et équipement,

Ce guide de bonnes pratiques est un document à communiquer à tout candidat pour un dépôt de permis d'urbanisme et doit être disponible via la rubrique « Urbanisme » du site web de la ville.

Exemples : [guide relatif au stationnement hors voirie de Namur](#), [Directives d'analyse des demandes de permis d'urbanisme à Liège](#), [Règlement applicable aux logements à créer à Mons](#).

Volet 2 : Réalisation par la commune d'une publication tout public à destination des habitants de Ciney ;

Contenu à aborder :

- Contexte et motivations ;
- Règles clefs ;
- Exemples et liens vers de bonnes pratiques.

Cette publication est destinée à tous les résident-e-s de l'entité et doit pouvoir être communiquée via les différents canaux de la commune (site web, réseaux sociaux, newsletters, valves, ...).



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action 1.20 : Installer des arceaux vélos devant chaque gros équipement collectif

Installer des arceaux à vélos dans les équipements publics suivants à Ciney :

- Ciney Expo
- Stade Tillieux
- Parc Saint-Roch
- Ciney Padel Club
- Tennis Club Saint-Gilles

Le centre culturel de Ciney et la piscine de Ciney disposent déjà de stationnements couverts pour vélos. Le club d'athlétisme ARCH possède quelques pincés-roues, mais il serait judicieux de les remplacer par des râteliers à vélos couverts.





Action 1.23 : Installer des parkings vélos sécurisés aux haltes SNCB et arrêts bus Express

Pour les haltes de Leignon, Chapois et Haversin, il est préférable de prévoir le stationnement vélo du côté de la voie 2. C’est sur cette voie que passent les trains en direction de Ciney qui concentrent les montées du matin. Le matin étant plus tendu pour les usagers, il sera plus rapide pour eux de pouvoir déposer leur vélo du bon côté des voies.

Pour les haltes de Chapois et Leignon, des projets de créer des passages sous voie cyclables suite à la fermeture du passage à niveau sont à l’étude par Infrabel de même que le déplacement de l’arrêt des trains (Chapois).

Localisation	Avantages	Inconvénients
Gare de Leignon – côté voie 2	• Possibilité de récupérer l’espace futur de la voirie libéré par la fermeture du passage à niveau • Présence des commerces de ce côté des voies	
Gare de Leignon – côté voie 1	• Espace disponible sur l’accotement de la rue de Spa pour réaliser l’aménagement.	
Chapois – côté voie 2	• Potentiel chalandise plus élevé si on intègre les résidents d’Ychippe	
Haversin – côté voie 2	• Présence des écoles	
Haversin – côté voie 1		• Présence des commerces
Bus Express - Schlogel	Intérêt à déplacer l’arrêt au droit du rond-point en construction St-Gilles/N97	



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

Action 7.b.1/7.b.3/7.b.4 : Aménager une liaison cyclable entre les haltes de Chapois ou d'Haversin et le domaine de Chevetogne avec une base de vélos à louer

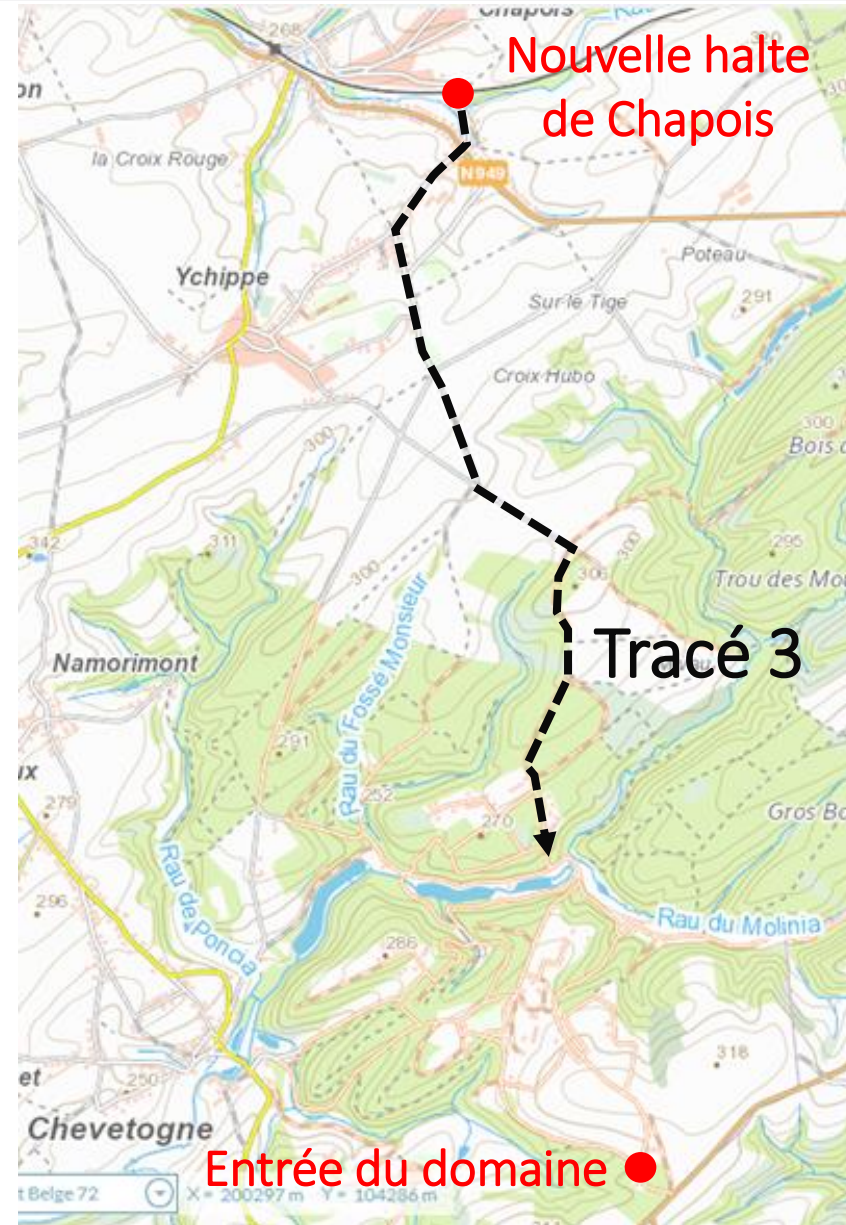
Départ depuis la halte de Chapois :

Depuis la halte de Chapois, le **tracé 3** est à privilégier car il est le plus court et le moins pentu et n'obligerait à réaffecter « que » 200m de chemin de terre.

Outre l'**avantage** de proposer un tracé très bucolique et avec très peu de trafic routier, le départ depuis la gare de Chapois présente les **3 contraintes** suivantes :

- Création d'une nouvelle entrée au nord du domaine ;
- Absence de commerces dans le village (potentiel points relais) ;
- Traversée de la N949 à sécuriser ;

	Avantages	Inconvénients
Tracé 3	• 3,4 km D+/- 102m	• 540m+200m de chemin en terre (chemin n°26)





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

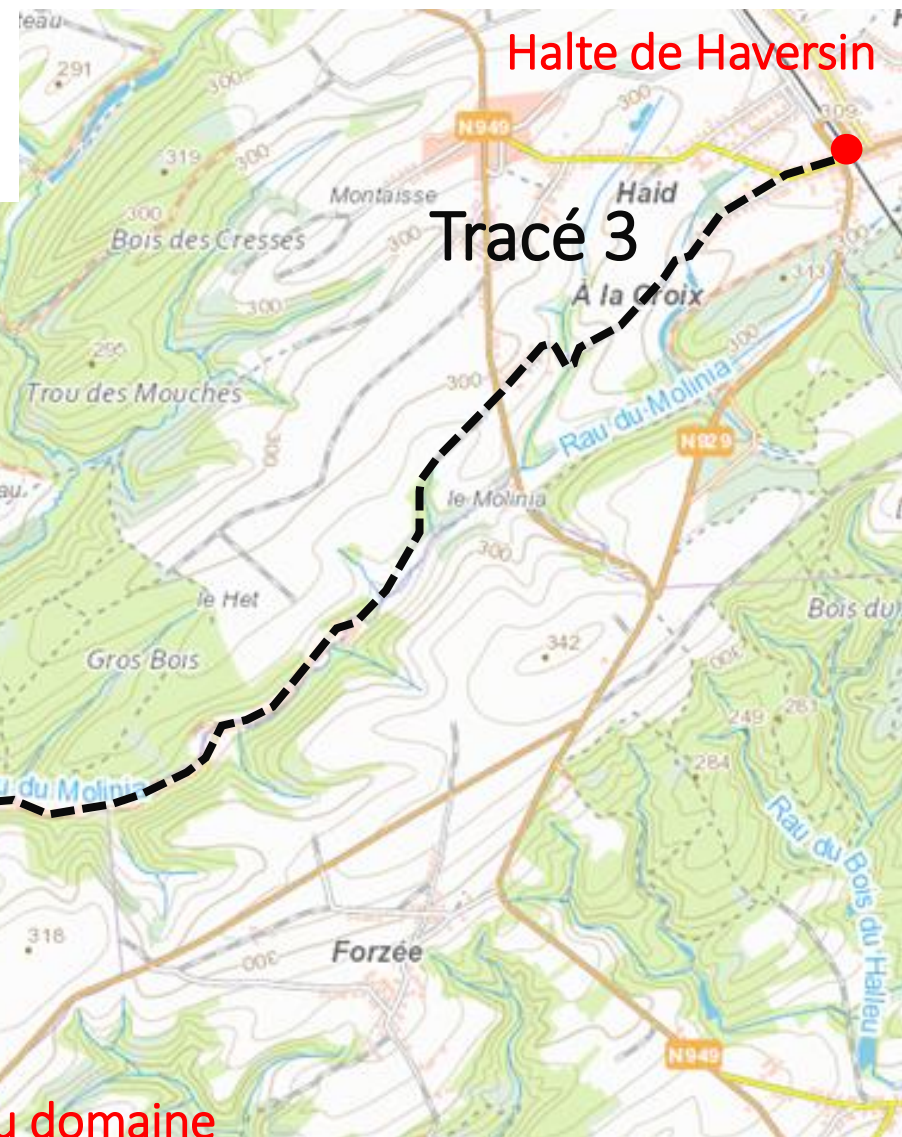
PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 7.b.1/7.b.3/7.b.4 : Aménager une liaison cyclable entre les haltes de Chapois ou d'Haversin et le domaine de Chevetogne avec une base de vélos à louer

Départ depuis la halte de Haversin :

Depuis la halte de Haversin, le **tracé 3** pourrait être retenu si sa faisabilité technique et foncière est validée car il offre deux avantages majeurs par rapport à un départ depuis Chapois :

- Plusieurs commerces avec lesquels envisager une collaboration ;
- Un tracé qui bénéficiera aussi aux résidents du camping pour accéder au village et ses commerces.



	Avantages	Inconvénients
Tracé 3	• 4,9 km	• Plus pentu (D+/- 119m) ; • 340m de chemin de terre et 700m de nouveau chemin à créer avec passage du ruisseau de Moligna ;



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT

Novembre 2024

Action 7.b.1/7.b.3/7.b.4 : Aménager une liaison cyclable entre les haltes de Chapois ou d'Haversin et le domaine de Chevetogne avec une base de vélos à louer

Ce tracé de 4km, qu'il soit depuis la gare de Chapois ou d'Haversin doit être pensé comme une opportunité pour booster l'attractivité touristique cyclable du trajet. L'agrémenter d'une attraction phare comme celles de « Pédaler sous les arbres » dans le parc Bosland à Hechtel (Limbourg) ou « Traverser l'eau » dans le parc Bokrijk (aussi en Limbourg) permettra de penser les investissements cyclables non plus comme une seule infrastructure coûteuse pour répondre aux besoins de déplacements des cinacien-ne-s mais comme un outil de développement économique répondant à une stratégie globale pouvant s'appuyer sur une base solide (un domaine de Chevetogne orienté nature et un réseau de voies cyclables communales)





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 2.6 : Adapter les horaires du train P « Haversin-Chapois-Leignnon-Ciney » aux heures d'écoles

- 1) Mener une enquête auprès des habitants de Leignnon, Chapois et Haversin sur le potentiel de chalandise supplémentaire si les horaires du train P étaient adaptés aux horaires scolaires ;
- 2) Interroger les navetteurs actuels de ce train sur leur changement éventuel de comportement si les horaires étaient adaptés ;
- 3) Etudier avec la SNCB la faisabilité de modifier les horaires du train P.

Action 1.5/1.6 : Etendre l'offre en voitures partagées

Volet 1 : Des places de parkings réservés

Faciliter le stationnement des utilisateurs d'autopartage en réservant des places et en créant des cartes de stationnement dédiées. Ces « cartes de stationnement pour voitures partagées » sont agréées par l'administration communale. Les conditions complémentaires d'agrément et la procédure sont définies par le Conseil communal à travers l'adoption d'un règlement.

Volet 2 : Une prime à l'inscription à un système d'autopartage

La commune de Ciney peut encourager financièrement l'autopartage entre particuliers en participant aux frais des citoyens souhaitant mettre leur voiture à disposition. Par exemple, elle pourrait offrir une prime de 500 euros ou prendre en charge les frais d'abonnement. Le premier mois d'abonnement à Getaround est gratuit, puis coûte 19 euros par mois. La commune pourrait couvrir les frais d'abonnement pendant les x premiers mois. *Des exemples existent : les villes de Malines et de Gand participent ponctuellement aux frais d'inscription à une plateforme d'autopartage. À Gand, la ville accorde une prime aux ménages qui décident de se séparer de leur voiture ou qui s'engagent dans le partage de leur véhicule électrique.*

Volet 3 : Des démarches proactives envers les opérateurs actifs en Belgique francophone

Le Collège et l'administration communale peuvent entamer des démarches envers les différents opérateurs afin de les inviter à être davantage proactifs sur le territoire grâce aux actions que la commune mène (places réservées, primes, espace de communication, ...).



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Volet 4 : Installer de nouvelles stations Cambio dans le centre

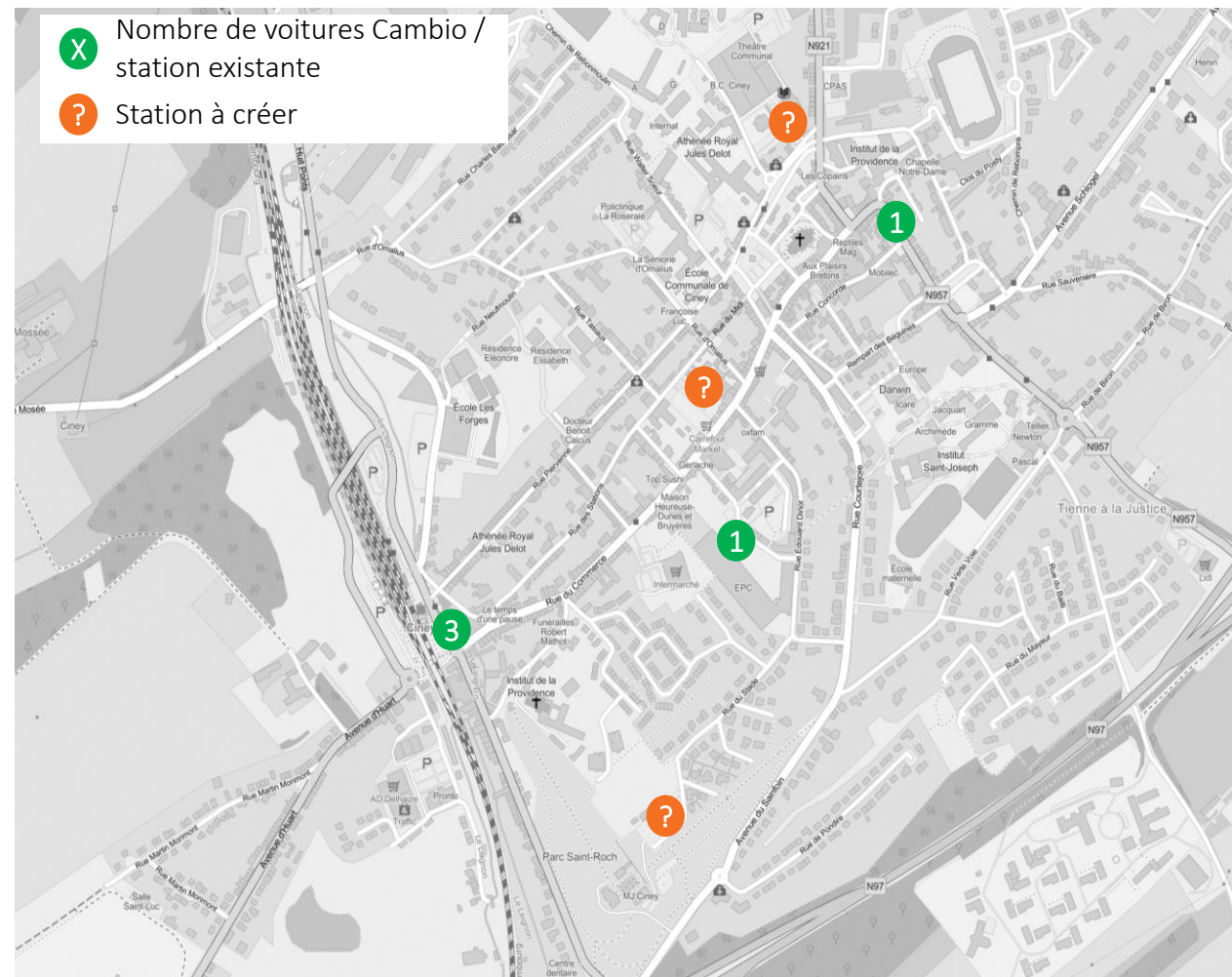
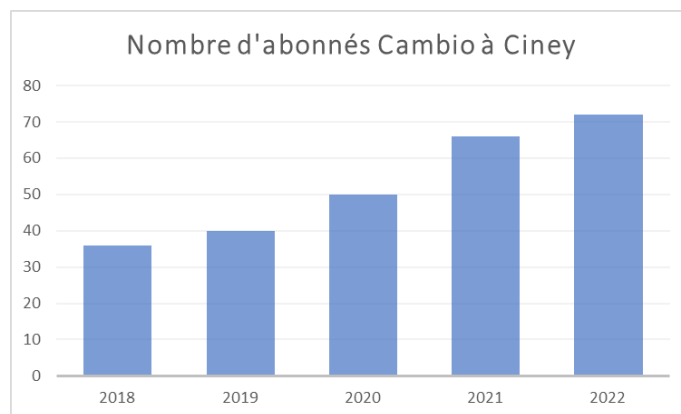
3 stations comptabilisant 5 voitures au total sont déjà présentes dans le centre-ville à la gare, place des Chasseurs et nouvellement, devant la maison citoyenne.

Vu la croissance annuelle continue du nombre d'abonnés, de nouvelles stations pourraient être développées. Des lieux pertinents pourraient être :

- Au sein du nouveau quartier du stade Saint-Lambert ;
- Place Roi Baudouin ;
- Au croisement Omalius/Midi

De plus, il convient d'étendre l'offre à plus de modèles.

D'autres stations peuvent être envisagées en dehors de Ciney, dans les villages voisins tels que Leignon et Haversin.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

Action 1.10 : Faire des campagnes de pub dans toute la ville pour les voitures partagées

Volet 1 : Promotion de l'autopartage

- Mentionner l'autopartage sur le site web de la commune : une section existe déjà sur Cambio, mais pourrait être enrichie par des témoignages d'usagers et inclure des informations sur l'autopartage entre particuliers (peer-to-peer) ;
- Publier régulièrement des articles sur l'autopartage dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux ;
- Diffuser régulièrement les supports de communication fournis par l'opérateur, notamment lors de l'accueil des nouveaux habitants, durant des événements comme la Semaine de la mobilité, et par des affiches dans les lieux publics et commerces locaux.

Volet 2 : Mutualisation de la flotte de véhicules communaux

Le rôle exemplaire de l'administration communale est crucial pour encourager le changement de comportement. Pour cela la commune peut mettre en autopartage un ou deux véhicules communaux (via un système tel que Cozywheels) à disposition des citoyens lorsque celui-ci n'est pas utilisé par les membres du personnel.

Action 2.17 : Adhérer à une plateforme de covoiturage inter-école

Etablir une plateforme de covoiturage qui englobe toutes les écoles de Ciney-Centre, dans le but de faciliter le covoiturage entre les élèves provenant des mêmes villages ou communes voisines.

Exemples de plateforme de covoiturage :

- UCLouvain : <https://www.uclouvain.be/fr/universite-transition/le-covoiturage>
- Unamur : <https://www.unamur.be/fr/institution/durable/mobilite/voiture>
- Institut Saint-André à Ramegnies Chin : <https://www.st-andre.be/espaces-parentseleves/covoiturage/>



Action 3.2 : Mettre en place un jalonnement dynamique des parkings du centre-ville

Quels parkings équiper ?

- Les 5 parkings à équiper sont : Cameo, Capelle, Centre, Roi Baudouin et Théâtre ;
- Le parking Belot ne devrait pas être équipé afin d'éviter un investissement inutile puisque sa fonction pourrait changer à terme. Sans jalonnement dynamique, les habitués continueront à l'utiliser mais tous les autres usagers seront dirigés vers les 4 autres parkings. Ce qui est à privilégier et à favoriser en termes de comportement et vu la sous-utilisation des parkings Théâtre, Cameo et Capelle ;
- Le parking Cameo devrait être équipé de marquage au sol afin d'optimiser son usage ;
- Le parking Capelle devrait être plus visible et intégré à l'offre ;
- Une différenciation de couleur pourrait des faire entre les 4 parkings en fonction des usagers à y privilégier. Les moyennes (2 à 4h) et longues (plus de 4h) durées (travailleurs) pour les parkings Cameo, Théâtre et Roi Baudouin et les courtes durées (clients Horeca et des commerces) pour le parking Centre.

En complément de ces cinq parkings, le parking ING/Bel&Bo pourrait à terme jouer un rôle majeur dans l'offre de stationnement en centre-ville, car il bénéficie d'une situation centrale à Ciney. Surtout dans le cas d'une piétonisation de la place Monseu. A terme, il pourrait donc aussi être joint à l'offre (ce qui impliquerait de rajouter un compteur vierge aux panneaux).



Bouquet de mobilité : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 2.20 : Développer les zones d'attente sécurisée pour les enfants à des endroits stratégiques

Les aménagements proposés consistent en la création de zones d'attente identifiées et sécurisées pour piétons aux abords de l'Institut Saint-Joseph, de l'Athénée Royal de Ciney et **l'Institut de la Providence**.

A installer dans les hypermarchés Intermarché, Lidl et **parkings théâtre** quelques places de parking réservées pour la dépose et la reprise des élèves pendant les heures scolaires, et laisser ces places libres à la clientèle le reste de la journée.



Action 2.12/2.13/2.14/2.15 : Aménager 4 déposes-minutes sur la N921 devant l'Institut de la Providence et l'école Saint-Joseph



PCM de Ciney

Actions du bouquet de mobilité de priorité 2

À réaliser/préparer dans la législature 2024-2030

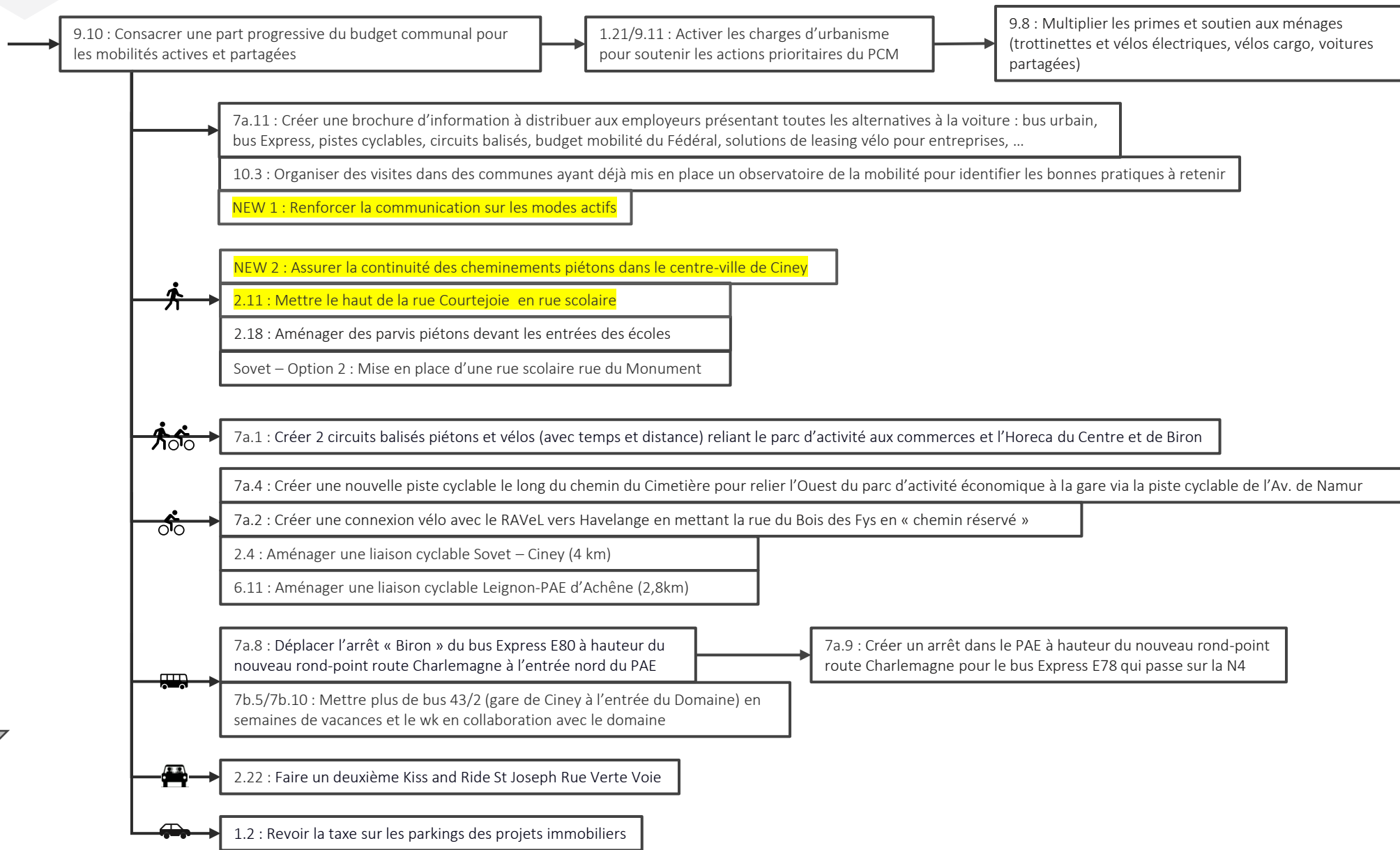




Bouquet de mobilité : **priorité 2** (20 actions à réaliser/préparer dans la législature 24-30)

PCM Ciney
RNT

Novembre 2024





Action 9.10 : Consacrer une part progressive du budget communal pour les mobilités actives et partagées

En 2023, le budget communal ordinaire consacré au poste « Communication - Voirie – cours d’eau » correspondait à 18% du budget total (exercice propre). 57% des frais de ce poste correspondent aux frais de personnel, 26% aux frais de fonctionnement (matériel, fournitures, ...) et 16% pour charge de la dette.

Au budget extraordinaire, le poste « Communication - Voirie – cours d’eau » représente 21% du budget total. Dans ce budget apparaissent plusieurs lignes de dépenses relatives à la mobilité active (trottoirs, parkings vélos, étude d’espace public pour le PCDR, ...) ainsi sans que l’on puisse clairement établir quelle part réelle du budget y est consacrée. Il en est de même pour le poste « Prélèvements » qui vient s’ajouter au budget extraordinaire.

Action

- Identifier clairement dans les budgets ordinaires et extraordinaires les montants consacrés aux mobilités actives et partagées ;
- Etablir une analyse historique afin de pouvoir évaluer l’évolution de ces montants ;
- Se fixer un objectif à atteindre d’ici 2030

Action 1.21/9.11 : Activer les charges d’urbanisme pour soutenir les actions prioritaires du PCM

Editer (comme à la ville de Namur) une note à destination des candidats bâtisseurs clarifiant la manière dont les charges d’urbanisme sont appliquées et valorisées Ciney



Action 9.8 : Multiplier les primes et soutien aux ménages (trottinettes et vélos électriques, vélos cargo, voitures partagées)

Multiplier les primes et autres soutiens financiers aux ménages pour les trottinettes et vélos électriques, vélos cargo et voitures partagées.

Exemples de primes octroyées par des communes wallonnes :

- Prime à l'achat de vélos ou vélos à assistance électrique : Antoing, Chièvres, Hannut, Malmédy, Seraing, Spa, Neufchâteau, Braine-l'Alleud ;
- Prime en chèques commerces pour les étudiants qui prennent le train : Bertrix ;
- Redevance pour l'utilisation de véhicules électriques communaux : Walhain ;
- Redevance pour l'utilisation de boxs vélos : Gembloux.

Action 7.a.11 : Créer une brochure d'information à distribuer aux employeurs présentant toutes les alternatives à la voiture : bus urbain, bus Express, pistes cyclables, circuits balisés, budget mobilité du Fédéral, solutions de leasing vélo pour entreprises, ...

Créer une brochure d'information à distribuer aux employeurs de Ciney présentant toutes les alternatives à la voiture : bus urbain, bus Express, pistes cyclables, circuits balisés, budget mobilité du Fédéral, solutions de leasing vélo pour entreprises, ... (€)

Action 10.3 : Organiser des visites dans des communes ayant déjà mis en place un observatoire de la mobilité pour identifier les bonnes pratiques à retenir

Organiser des visites annuelles dans des territoires ayant déjà mis en place un observatoire de la mobilité (Gand, Liège, Bruxelles, Charleroi, Brest, ...) pour identifier les bonnes pratiques à retenir. Ces visites seraient adressées au Groupe Mobilité observatoire mis en place dans la commune de Ciney.



Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action New 1 - Renforcer la communication sur les modes actifs

- Installer une signalisation piétonne indiquant les principaux pôles d'attractivité, accompagnée des temps de parcours à pied.
- Mettre en place des panneaux F45b là où cela est pertinent, afin d'informer les cyclistes et piétons qu'ils peuvent emprunter une rue en impasse.
- Élaborer des cartes piétonnes de la ville mettant en évidence les principaux pôles et les itinéraires accessibles à pied.



Panneau F45b « Voie sans issue, sauf piétons et cyclistes »



Exemples de signalétiques destinées aux piétons

Action New 2 – Assurer la continuité des cheminements piétons

- Abaisser les bordures au niveau des traversées piétonnes ;
- Sécuriser les traversées piétonnes aux points sensibles ;
- Remplacer les dalles endommagées ou non conformes ;
- Rénover les tronçons de trottoirs dégradés ;
- Ajouter des dalles podotactiles pour les personnes malvoyantes.

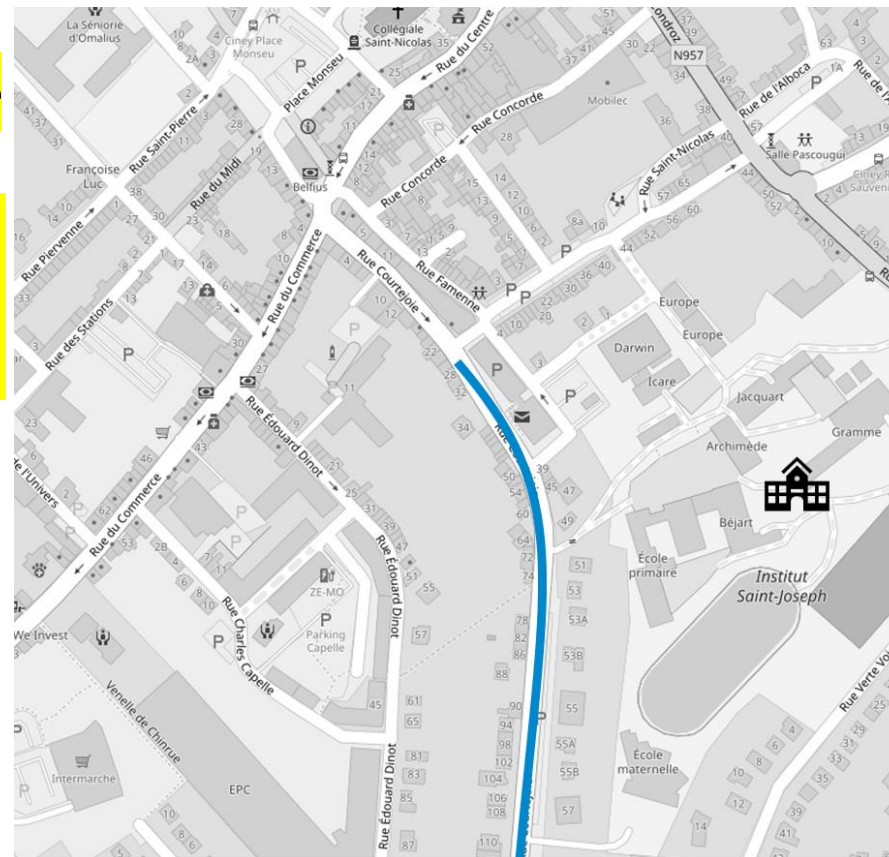


Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 2.11 : Mettre le haut de la rue Courtejoie en rue scolaire

Mettre la portion de Rue Courtejoie entre la Rue des Béguines et la rue Verte voie en rue scolaire le matin. Une « rue scolaire » est un dispositif prévu par le code de la route qui permet de réserver une rue à proximité d'un établissement scolaire, à certaines heures uniquement aux piétons et cycles. Des exceptions peuvent être données aux habitants de la rue.



Portion de rue proposée en rue scolaire

Action 2.18 : Aménager des parvis piétons devant les écoles

Aménager des parvis piétons devant les écoles de la commune offrant des zones de séjour agréables tout en laissant suffisamment de place pour le passage, y compris pour les personnes à mobilité réduite. La taille du parvis dépendra du nombre d'élèves, mais il devrait s'étendre sur au moins 30 mètres de chaque côté de l'entrée de l'école, sans place de parking entre le parvis et la voirie. La largeur de ces parvis serait d'environ 2 mètres, s'ajoutant à celle du trottoir existant.



Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

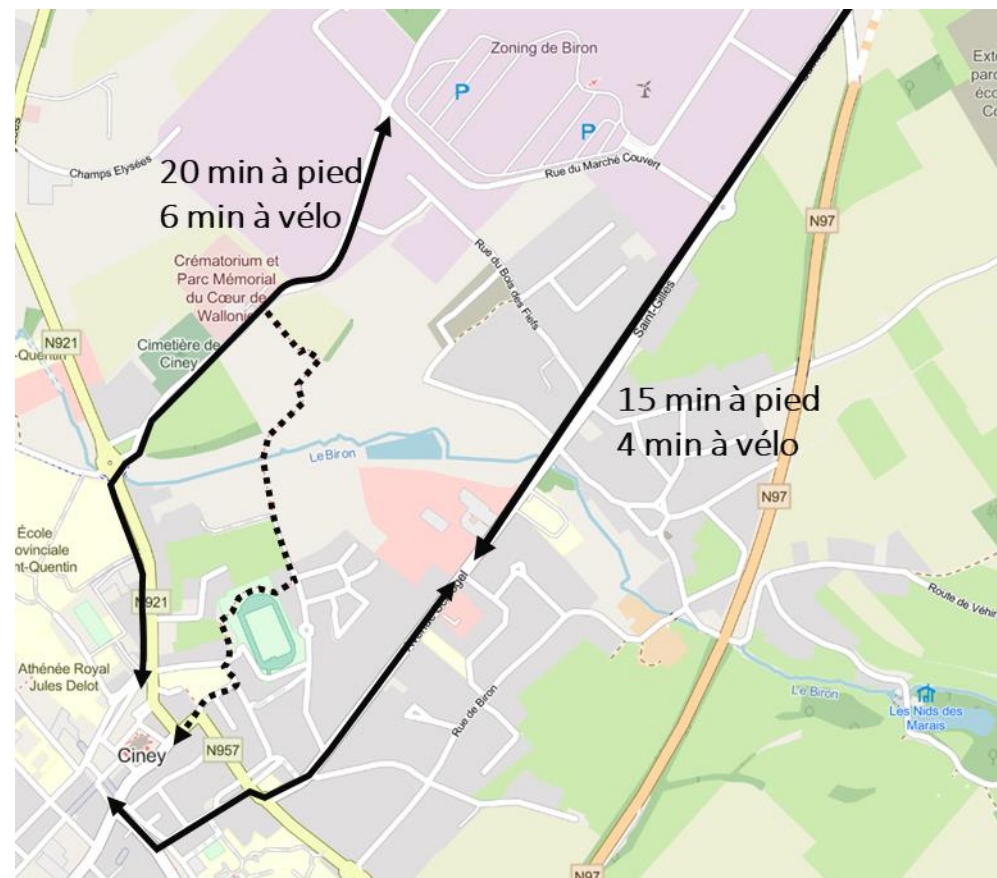
PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action Sovet Option 2 : Mise en place d'une rue scolaire rue du Monument

Mettre Rue du Moulin en Rue Scolaire (€). Pour la Rue Scolaire, sept critères sont mis en avant pour en établir correctement une :
<https://securotheque.wallonie.be/e-amenagements-usagers-et-vehicules/pietons-e-amenagements-usagers-et-vehicules/abords-d-ecoles/la-rue-scolaire>

Action 7.a.1 : Créer 2 circuits balisés piétons et vélos (avec temps et distance) reliant le parc d'activité aux commerces et l'Horeca du Centre et de Biron

Créer deux circuits balisés pour piétons et cyclistes, reliant le parc d'activités aux commerces et établissements Horeca du centre de Ciney et de Biron (€).





Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

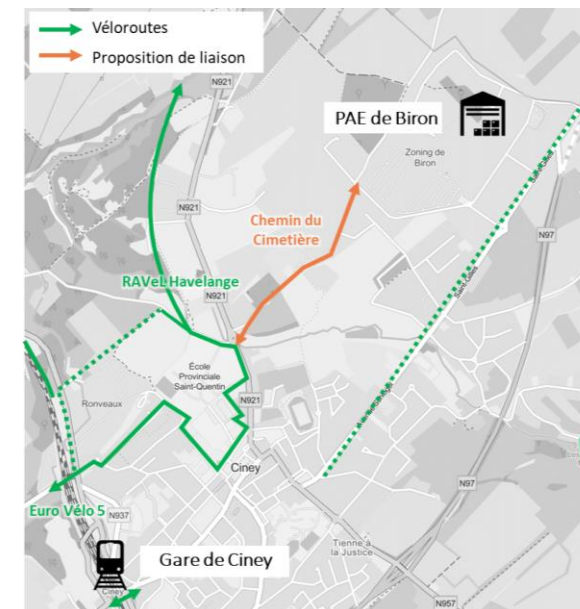
PCM Ciney

RNT

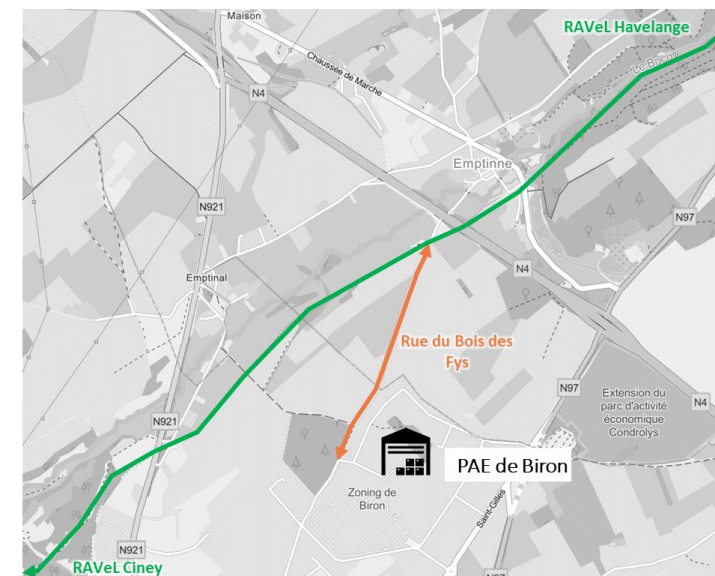
Novembre 2024

Action 7.a.4 : Créer une nouvelle piste cyclable le long du chemin du Cimetière pour relier l'Ouest du parc d'activité économique à la gare via la piste cyclable de l'Av. de Namur

Aux vues des largeurs disponibles il serait envisageable de créer deux pistes cyclables séparées unidirectionnelles de part et d'autre de la voirie.



Action 7.a.2 : Créer une connexion vélo avec le RAVeL vers Havelange en mettant la rue du Bois des Fys en « chemin réservé »





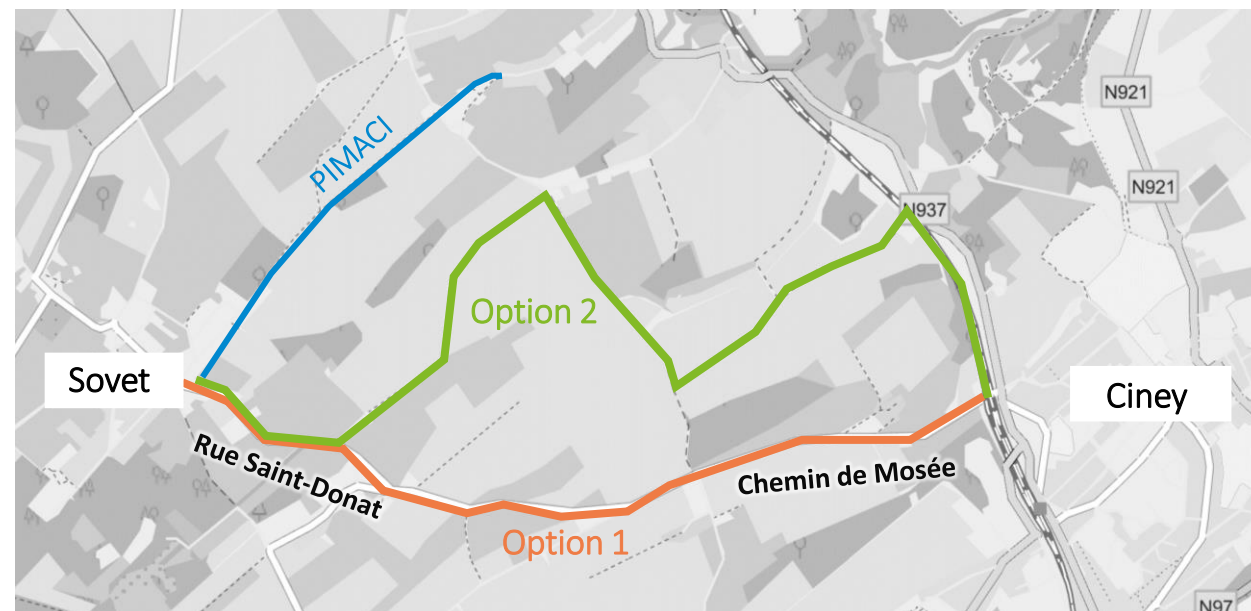
Action 2.4 : Aménager une liaison cyclable Sovet – Ciney (4 km)

Option 1 : 4 km le long de la Rue Saint-Donat et du chemin de Mosée.

Option 2 : 6 km par des chemin de remembrement

Comparaison des deux options :

	Option 1	Option 2
+	Plus rapide	- Moins dangereux car site non accessible aux voitures - Moins de dénivelé
-	- Vitesses des voitures élevées - Mauvaise visibilité causée par les virages et le dénivelé - Dénivelé plus fort	Moins rapide





Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

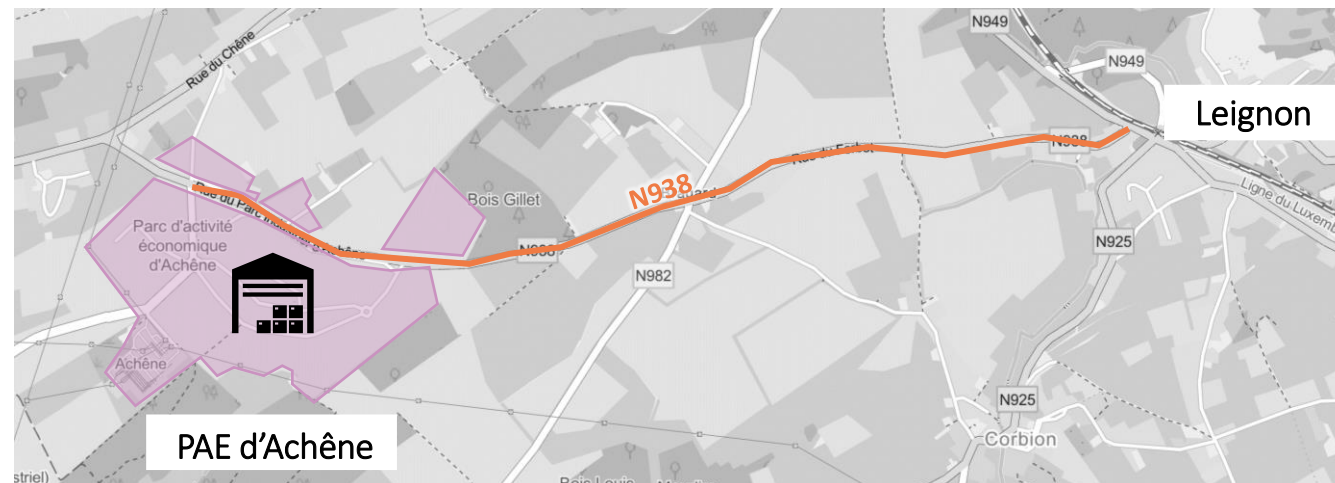
PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

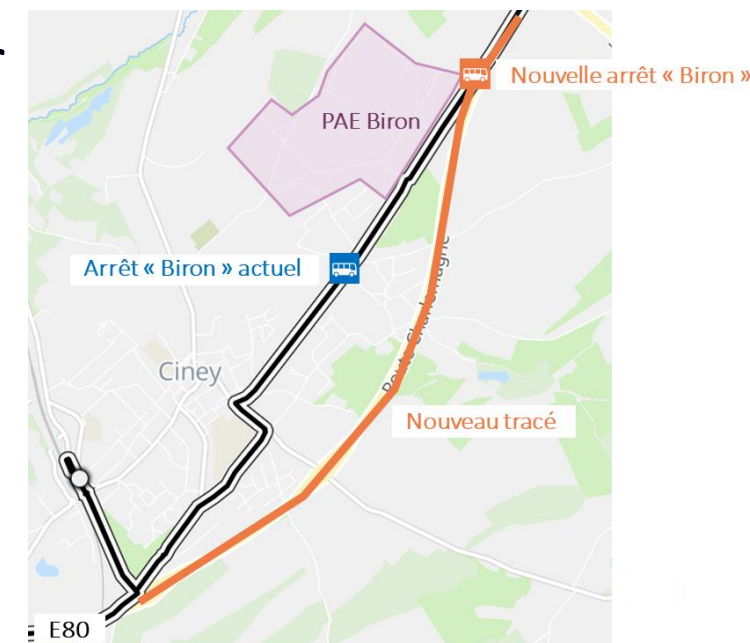
Action 6.11: Aménager une liaison cyclable Leignon-PAE d'Achêne (2,8km)

Au vu de la vitesse des voitures, cette liaison ne peut s'envisager que sous la forme d'une piste cyclable séparée. Mais cela nécessitera d'acquérir du foncier étant donné que l'emprise publique de la N938 n'est pas suffisante pour y aménager une piste séparée (double ou bidirectionnelle).



Action 7.a.8: Déplacer l'arrêt « Biron » du bus Express E80 à hauteur du nouveau rond-point route Charlemagne à l'entrée nord du PAE

Déplacer l'arrêt « Biron » de la ligne express E80 vers le nouveau rond-point à l'intersection de la route Charlemagne et de la rue Saint-Gilles, à l'entrée nord du PAE, et proposer un nouveau tracé pour ce bus qui resterait sur la route Charlemagne après l'arrêt à la gare de Ciney.





Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 7.a.9 : Créer un arrêt dans le PAE à hauteur du nouveau rond-point route Charlemagne pour le bus Express E78 qui passe sur la N4

Ce nouveau tracé ne ferait perdre que peu de temps de parcours à la ligne vu la présence de l'échangeur sur la N4 (sortir et entrée) et le futur rond-point qui permettra un retour vers la N4.



Action 7.b.5/7.b.10 : Mettre plus de bus 43/2 (gare de Ciney à l'entrée du Domaine) en semaines de vacances et le wk en collaboration avec le domaine

Etat des lieux : La Ligne 43/2 Ciney-Mont-Gauthier comprend :

- En période de vacances : 3 bus/jour en direction de Ciney et 4 bus/jour en direction de Chevetogne.
- Samedi : 3 bus/jour vers le Domaine et 2 bus/jour vers Ciney.
- Dimanche : pas de bus.

Objectif : permettre aux visiteurs du domaine de Chevetogne d'y accéder en bus.



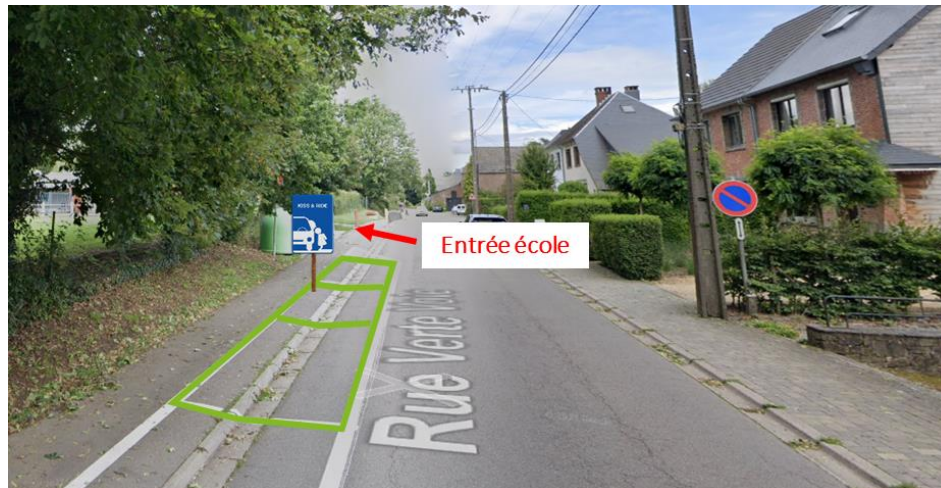
Bouquet de mobilité : actions de priorité 2

Action 2.17: Adhérer à une plateforme de covoiturage inter-école

Exemple :

1. À l'Institut Saint André, dans le cadre de son projet « Une école pour demain », un outil destiné à faciliter le covoiturage a été mis en place. Cela se fait en trois étapes : S'inscrire et adhérer à une « charte de covoiturage ». Confirmer son inscription, un administrateur vérifie que les parents des enfants appartiennent bien à l'école. Introduire ses informations (mail ou numéro de téléphone) et mentionner son village.
Source : <https://www.st-andre.be/espaces-parentseleves/covoiturage/>
2. Ugo, développé par l'Université de Liège, est également une plateforme de covoiturage qui permet aux institutions publiques, aux entreprises et aux écoles d'organiser le covoiturage. Source : <https://ugo.be/join/>

Action 2.22: Faire un deuxième Kiss and Ride St Joseph Rue Verte Voie





Action 1.2: Revoir la taxe sur les parkings des projets immobiliers

Revoir la taxe sur les parkings des projets immobiliers pour :

- Intégrer une dérogation pour les usagers qui décide de privilégier le parage dans un des parkings de rabattement situés aux portes de la ville ;
- Permettre une dérogation pour les usagers qui décident de supprimer plusieurs places au profit de l'installation d'une place pour véhicule partagé
- Permettre une dérogation pour les usagers qui décident de supprimer une place au profit de l'installation d'un parking vélo fermé et sécurisé ;

Exemples

Les villes de Liège et Namur ont précisé plus avant leur règlement taxe qui permet d'intégrer ces exceptions afin de ne pas pénaliser ces comportements

PCM de Ciney

Actions du bouquet de mobilité de priorité 3

À préparer dans la législature 2024-2030





Bouquet de mobilité : **priorité 3** (22 actions à préparer dans la législature 24-30)

9.4 : Editer et distribuer à tous les ménages une brochure présentant le bouquet de mobilité existant à Ciney avec ses avantages en gains financiers et CO2 pour les ménages

9.12 : Créer une plateforme de crowfunding/dons permettant de financer les investissements de mobilité durable des ménages



2.8 : Mettre en place des pédibus inter-écoles dans le centre-ville



Leignon – Option 2 : Création d’un trottoir rue de Spa et de 2 traversées piétonnes sécurisées
Pessoux – Option 1 : Création de 970m de trottoirs route d’Ocquier et rue du Château d’Eau
Braibant/Halloy – Option 2 : Création de 700m de trottoirs rue du Tour de France et d’une traversée piétonne sécurisée
Chevetogne – Option 4 : Création de 500m de trottoirs sur le côté nord de la route d’Yvoir



9.6 : Lancer un grand défi cinacien d’objectifs de croissance des km parcourus à pied et en vélos



1.17/1.22 : Installer des arceaux vélos/trottinettes dans un rayon de 10 m de chaque commerce avec une prime de 100 € pour aider les commerçants



6.9 : Aménager une liaison cyclable Sovet-PAE d’Achêne (4,5km)



7a.7/9.3 : Lancer un système de vélos partagés dans le centre-ville



7a.10 : Etendre les horaires du bus urbain 69 (+2 le matin, +1 le midi et +1 le soir) pour avoir 3 passages matin et soir et 1 à midi.



Achêne – Option 3 : Installation de 6 coussins berlinois à l’entrée et dans la traversée du village
Pessoux – Option 3 : Installation de 8 coussins berlinois dans les rues résidentielles
Ychippe – Options 1/2 : Installation de 4 dos d’ânes et 6 coussins berlinois dans le village
Chapois – Option 6 : Installation de dos d’ânes dans le village
Haversin – Option 3 : Installation de 4 coussins berlinois rue de Barvaux
5.1 : Mettre le feu « Centre » en orange clignotant hors heures de pointe

Haid – Option 3 : Installation de 4 coussins berlinois rues Montante, Longue et de Montaisse
Conneux – Options 2/3 : Installation de 5 coussins berlinois rues Conneux, Conjoux et de la Chapelle et ajout d’indicateurs de vitesse
Chevetogne – Option 4 : Installation de 4 coussins berlinois rues du Presbytère, de l’Ywoigne et du Coteau
Corbion – Option 2 : Installation de 6 coussins berlinois sur la N925 aux entrées du village et rue du Bodan

S
T
O
P

PCM de Ciney

Autres actions du bouquet de mobilité





Bouquet de mobilité : **non prioritaire** (52 actions)

PCM Ciney
RNT

Novembre 2024

9.4 : Communiquer régulièrement sur des indicateurs de mobilité et leur évolution (km vélos, parc de voiture, km de trottoirs, km voiture, ...) (€)

2.10 : Organiser un concours inter-écoles qui récompense les meilleures classes (€)

9.6 : Organiser tous les mois des conférences et ateliers sur le sujet de mobilité (Ex du « Nid » à Namur) (€/an)

9.10 : former des « ambassadeurs » de la mobilité dans chaque village (€)

10.9 : Organiser des expositions urbaines temporaires place Monseu et rue du commerce

10.8 : Investir dans une vitrine commerciale rue du commerce pour communiquer sur la mobilité à Ciney et y faire des expositions temporaires (ex. de Liège avec le tram) (€/an)

10.7 : Installer des bornes aux entrées de la ville communiquant sur les km vélos parcourus et leur évolution (€)



Chapois – Option 2 : Création de 700m de trottoirs le long de la Grand-Route avec 4 traversées piétonnes sécurisées (€€€)

Haid – Option 1 : Création de 500m de trottoirs rue de Ciney avec 2 traversées piétonnes sécurisées (€€)

Haversin – Option 1 : Création de 1000m de trottoirs rue de Pessoux avec 1 traversée piétonne sécurisée (€€)

Achène – Option 2 : Création de 350m de trottoirs route de Dinant (€€)

Corbion – Option 1 : Aménagement de 3 traversées piétonnes sécurisées à hauteur des arrêts de bus et des rues Bodan et Hospiteau (€€)

Haversin – Option 4 : Création de trottoirs rues des Ecoles et mise à sens unique de la rue Néringotte (€€)

Haid – Option 2 : Création de 800m de trottoirs rue Montante (€€)

Chapois – Option 1 : Création de 400m de trottoirs rue de l'Eglise (€€)

Haversin – Option 2 : Création de 1100m de trottoirs rue de Barvaux (€€)

Chevetogne – Option 1 : Mise à sens unique de la rue Grande et création d'un trottoir (€€)



9.7 : Organiser des ateliers d'installation de kits d'électrification de vélos musculaires (ex. Vielsalm) (€)

2.9 : Mettre en place des vélobus inter-écoles depuis les villages (0€)

9.16 : Récompenser les élèves qui viennent à l'école à vélo (€/an)

9.15 : Récompenser les travailleurs de l'administration communale qui viennent travailler à vélo (€/an)

7b.2 : Créer une liaison cyclable de 2,8km rues des Ecoles et de Néringotte et le long du ruisseau de la Molinla jusqu'à l'entrée du camping du Domaine (€€).

2.2 : Aménager un tronçon cyclable entre Corbion et Leignon (1,5 km) (€€€€)

6.6 : Aménager une liaison cyclable Achène -Ciney (4 km) (€€€€)

6.7b : Aménager une liaison cyclable Ychippe-Chapois (1,35km) (€€€)

6.8 : Aménager une liaison cyclable Braibant-PAE d'Achène (5,4km) (€)

6.10 : Aménager une liaison cyclable Conjoux/Conneux-PAE d'Achène (3,4km) (€€€)

6.12 : Aménager une liaison cyclable Ychippe/Corbion-PAE d'Achène (3,9km) (€€)

6.2 : Aménager une liaison cyclable Scoville -Ciney (5,3km) (€€)

6.4a : Aménager une liaison cyclable Natoye –Braibant (3,5km) (€€€)

6.1a : Aménager une liaison cyclable Schaltin-Emptine (4,5km) (€€)

6.1b : Aménager une liaison cyclable Achet-Hamois (1,9km) (€€)



2.5 : Adapter les horaires du bus 48 « Ciney-Pessoux » et 43/2 « Chevetogne-Ciney » (€)

2.19 : Organiser un ramassage scolaire en bus pour toutes les écoles (€€)

7b.6 : Etendre le parcours du bus 166c (gare de Jemelle à l'entrée du Domaine) et ouvrir des horaires en semaines de vacances et le wk (€€)

7b.8 : Créer une ligne de co-voiturage entre la gare de Ciney et l'entrée du domaine. (€€)



1.11: Mettre en place une prime de 500 € pour les ménages qui partagent leur voiture (€/an)

1.7 : Elargir la gamme de voitures partagées à des monospaces, camionnettes et utilitaires (€€)

1.12: Equiper certains véhicules communaux pour qu'ils deviennent des véhicules partagés (€€)



Bouquet de mobilité : **non prioritaire** (52 actions)



Sovet – Options 1/3 : Installation de 4 dos d’ânes et 4 coussins berlinois dans le village (€€)
Chapois – Option 3 : Installation de 12 coussins berlinois aux entrées du village et Grand-Route (€€€)
Ychippe – Option 3 : Aménagement des 3 carrefours centraux du village (€€€)
Chevetogne – Option 3 : Installation de feux tricolores intelligents rues Grande et du Tour de France (€€)
Conneux – Option 1 : Aménagement du carrefour central du village (€€)
Braibant/Halloy – Option 1 : Installation de feux tricolores intelligents sur la N937 (€€)

Chapois – Option 5 : Placement de 4 chicanes rue du Pont (€)
Haversin – Option 4/5 : Placement de 5 chicanes ou dos d’ânes rues de Saivray, de Haid et de Ribaucourt (€)
Leignon – Option 3 : Installation de 10 coussins berlinois aux entrées du village et rues de la Gare et de Rochefort (€)
Leignon – Option 6 : Placement de chicanes rue Somlette (€)
Chapois – Option 4 : Placement de 2 chicanes rue des écoles et mise à sens unique (€)
Pessoux – Option 4 : Placement de 8 chicanes dans les rues résidentielles (€)
Haid – Option 4 : Placement de 4 chicanes rues Montante, Longue et Montaïsse (€)



PCM de Ciney

Actions prioritaires d'adaptation de la ville et des villages





Adapter la ville et les villages : 10 actions prioritaires

Priorité 1 :

Priorité 2 :

Priorité 3 :



4.6 : Piétonniser la place Monseu

5.7 : Piétonniser la rue du Centre

Chapois – Option 7 : Réaménagement complet de la place de l'Eglise en zone de rencontre

Braibant/Halloy – Option 4 : Réaménagement complet en zone apaisée de la Route d'Yvoir entre l'arrêt de bus et la rue Aviateurs de Hépécée



4.5 : Aménager une rocade cyclable autour du centre-ville



1.1/3.1 : Mise en place d'une zone bleue dans le centre-ville

3.4 : Organiser les parkings moyennes et longues durées le long de l'axe Tersoit/Condroz/Namur et réorganiser l'espace public des parkings Belot et Roi Baudouin

3.3 : Organiser le stationnement des nouveaux projets immobiliers en proches de parkings mutualisées à l'entrée des quartiers

1.3 : Pour les nouveaux projets immobiliers, imposer au moins 1 emplacement de voiture partagée par 50 logements

4.1 : Réorganiser la rue Omer Bertrand pour y ôter le trafic de transit

S
T
O
P



Action 4.6 : Piétonniser la place Monseu

La piétonnisation de la place Monseu implique d'étudier son impact sur l'offre en stationnement et sur le système de circulation aux alentours.

1) Stationnement :

- Le pic de demande sur la place et dans Ciney Centre se situe sur le temps de midi ;
- A ce moment, la demande sur la place est d'environ 50 voitures et l'offre dans les parkings Belot, Capelle, Bel&Bo et rue du commerce avoisine les 75 places.

=> L'offre est suffisante pour combler la fermeture quotidienne du parking Monseu

2) Circulation :

- Le nœud de circulation dans Ciney centre se localise au carrefour N921/N-D de Hal/Tour ;
- Ce carrefour est proche de la saturation entre 16h15 et 17h15 surtout à cause des mouvements de sortie depuis la rue Notre-Dame de Hal en provenance des parkings Belot et Roi Baudouin ;
- La fermeture du parking place Monseu accentuera légèrement cette saturation.
- Les deux mesures qui permettront de réduire le plus cette saturation sont 1) la mise en place d'une stratégie volontariste dans ciney Centre de report modal vers d'autres modes que la voiture et 2) le déplacement des parkings Belot et/ou roi Baudouin.

5 scénarios de piétonnisation de la place ont été étudiés intégrant chacun une piétonisation d'un des côtés de la place en plus de la place elle-même. Le scénario le plus volontariste (piétonisation de la place avec rue du 11 Février et square Omer bertrand sauf pour les bus) est celui qui permet le plus fort et le seul qui permet une réduction de la saturation du carrefour N921/N-D de Hal/Tour.



Adapter la ville et les villages : **actions de priorité 1**

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action 4.6 : Piétonniser la place Monseu

1) Des percements ponctuels de la dalle pour des ilots de pelouse avec pose d'une ligne lumineuse afin de souligner la perspective Midi/Collégiale ET servir de véritable espace de liens entre les terrasses et la place (ligne lumineuse qui pourra se poursuivre jusqu'au parking Bel&Bo à reconvertir)

2) Une zone de jeux d'eau (jets et brumisateurs)

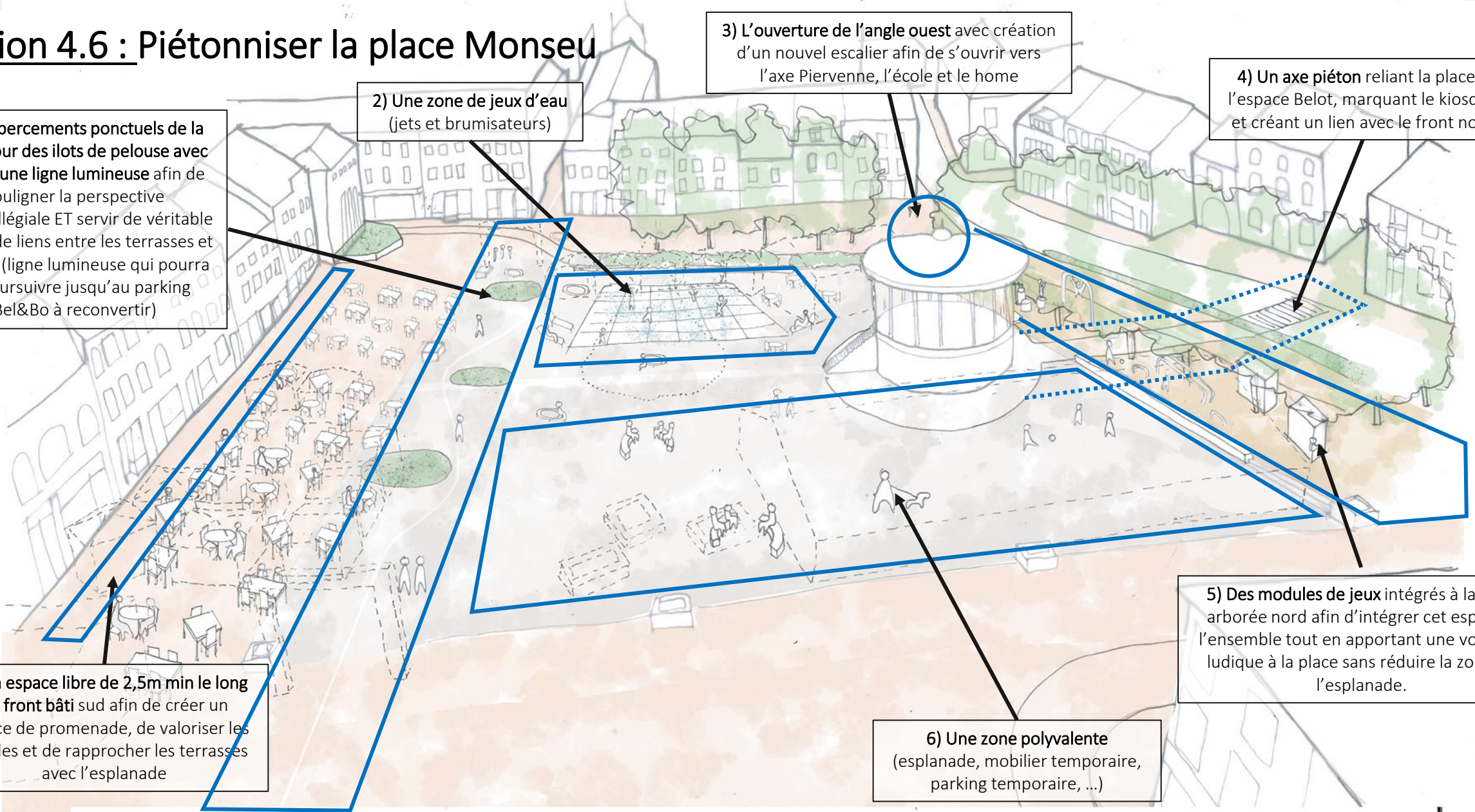
3) L'ouverture de l'angle ouest avec création d'un nouvel escalier afin de s'ouvrir vers l'axe Piervenne, l'école et le home

4) Un axe piéton reliant la place à l'espace Belot, marquant le kiosque et créant un lien avec le front nord

7) Un espace libre de 2,5m min le long du front bâti sud afin de créer un espace de promenade, de valoriser les façades et de rapprocher les terrasses avec l'esplanade

6) Une zone polyvalente (esplanade, mobilier temporaire, parking temporaire, ...)

5) Des modules de jeux intégrés à la zone arborée nord afin d'intégrer cet espace à l'ensemble tout en apportant une vocation ludique à la place sans réduire la zone de l'esplanade.





Adapter la ville et les villages : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 4.6 : Piétonniser la place Monseu

Enquête de terrain (188 répondants) :

Profil des répondants :

- Proportion égale d'hommes et de femmes. Majorité résident à Ciney. Tous les groupes d'âge sont représentés, avec davantage de jeunes (19-25 ans) et des personnes âgées (+66 ans) ;

Modes de transport utilisés :

- Majorité de piétons (45%), suivis par les automobilistes (36%). La majorité des automobilistes s'est garée en rue payante, sur la Place Monseu ou en parkings gratuits. 50% des automobilistes ne seraient pas venus s'ils avaient dû utiliser un autre moyen de transport que la voiture, presque 30% seraient venus à vélo ou à pied, 13% en bus. La grande majorité n'a pas eu de difficulté à trouver un parking.

Raisons de la visite dans le centre-ville :

- Diverses raisons de déplacement, avec une majorité liée aux achats de type alimentaire ou liés à l'Horeca ;

Liens entre modes de transport, montant dépensés et fréquence de visite :

- Les automobilistes sont ceux qui dépensent le plus mais seulement 7% de plus que les piétons. Mais les automobilistes viennent bien moins souvent que les piétons et les usagers du train. Seulement 39% viennent plusieurs fois par semaine contre 81% pour les piétons.

Priorités d'aménagement :

- 1) Développer l'accès et les parkings vélos, 2) améliorer la propreté et 3) Plus végétaliser le centre-ville.

Pour ou contre la piétonnisation de la place Monseu :

- 46 % des répondants sont favorables ou plutôt favorables à la piétonnisation de la place Monseu. Il n'y a pas de lien significatif entre le lieu de résidence et la fréquence des visites ou la tendance à être pour ou contre. Les moins de 18 ans sont plus favorables, tandis qu'aucune tendance marquée n'est observée parmi les autres tranches d'âge. Les personnes venues en transports en commun, à vélo ou en trottinette sont majoritairement favorables, suivies par les piétons, tandis que les automobilistes sont plus souvent opposés



Adapter la ville et les villages : actions de priorité 1

Action 4.6 : Piétonniser la place Monseu

Enquête en ligne (902 répondants) :

Profil des répondants :

- 2/3 de femmes. Majorité d'actifs (26-55 ans). 80% de cinacien-nes dont une majorité habitant le centre.

Modes de transport utilisés :

- 80% viennent en voiture. 12% à pied. Bonne facilité à se déplacer. 40% sont prêt à venir par un autre mode et 60% ne serait pas venu s'ils n'avaient pu venir en voiture. La moitié se gare en rues payantes. Pas de difficulté à trouver un parking.

Raisons de la visite dans le centre-ville :

- Viennent surtout pour faire des achats plutôt alimentaires. Majorité des visites l'après-midi.

Liens entre modes de transport, montant dépensés et fréquence de visite :

- Les automobilistes sont ceux qui dépensent les plus mais ceux qui viennent à pied et en vélo achètent plus souvent (part des « pas d'achat » la plus faible), ceux qui viennent en bus et en train ont les plus gros paniers d'achat (plus de 50€) et ceux qui viennent en voiture sont seulement 7% de plus que ceux qui viennent à pied à dépenser plus de 100€.
- Ceux qui viennent à pied et en vélo viennent 2 fois plus souvent que les autres. Les automobilistes sont ceux qui viennent le moins souvent et seulement 50% d'entre eux viennent plusieurs fois par semaine.

Priorités d'aménagement :

- 1) Améliorer la propreté, 2) Etendre l'offre commerciale et 3) augmenter l'offre en parkings voitures.

Pour ou contre la piétonnisation de la place Monseu :

Une petite majorité (54%) plutôt contre dont 29% vraiment contre. 24% est vraiment pour. Les POUR sont plutôt les jeunes et les pensionnés, ceux qui sont plus éloignés du centre, ceux qui viennent souvent ou rarement, les cyclistes, les usagers du bus et train et les piétons. C'est ceux qui n'ont pas le stress de devoir trouver un parking et ceux qui ont le temps. Les CONTRE sont plutôt les actifs, ceux qui sont plus proches, ceux qui viennent quelque fois, les automobilistes. C'est ceux pour qui le temps est minuscule.



Adapter la ville et les villages : actions de priorité 1

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 4.6 : Piétonniser la place Monseu

Enquête des commerçants (45 répondants) :

Profil des commerçants :

- 51% n'habitent pas Ciney. 82% des répondants ont leur commerce en centre-ville. 77% viennent en voiture.

Par quels modes viennent vos clients ?

- Les commerçants sous-estiment la part de leur client venus en voiture. Ils l'estiment à 64% alors qu'elle est à 80%.

Quels clients dépensent le plus et qui vient le plus ?

- Les commerçants surestiment les montants dépensés par les automobilistes. Ils estiment 4 fois trop de clients à plus de 200€, 3 fois trop de clients à 100-200€ et sous-estiment fortement celles des autres usagers ;
- Les commerçants surestiment la fréquence de visite des automobilistes. Ils estiment à 61% ceux qui viennent plusieurs fois par semaine contre 49% en réalité et sous-estiment celles des cyclistes et des usagers du bus/train (33% et 25% toutes les semaines contre 80% et 50% en réalité).

Priorités d'aménagement :

- Les commerçants pensent comme leurs clients mais surestiment un peu la problématique du parking car c'est une question qui les concerne directement puisque 77% d'entre eux viennent en voiture.

Pour ou contre la piétonnisation de la place Monseu :

- Les commerçants surestiment un peu l'avis de leurs clients. Ils estiment à 62% les contre alors qu'ils sont 54% en réalité et estiment à seulement 9% les totalement pour alors qu'ils sont 24% en réalité).



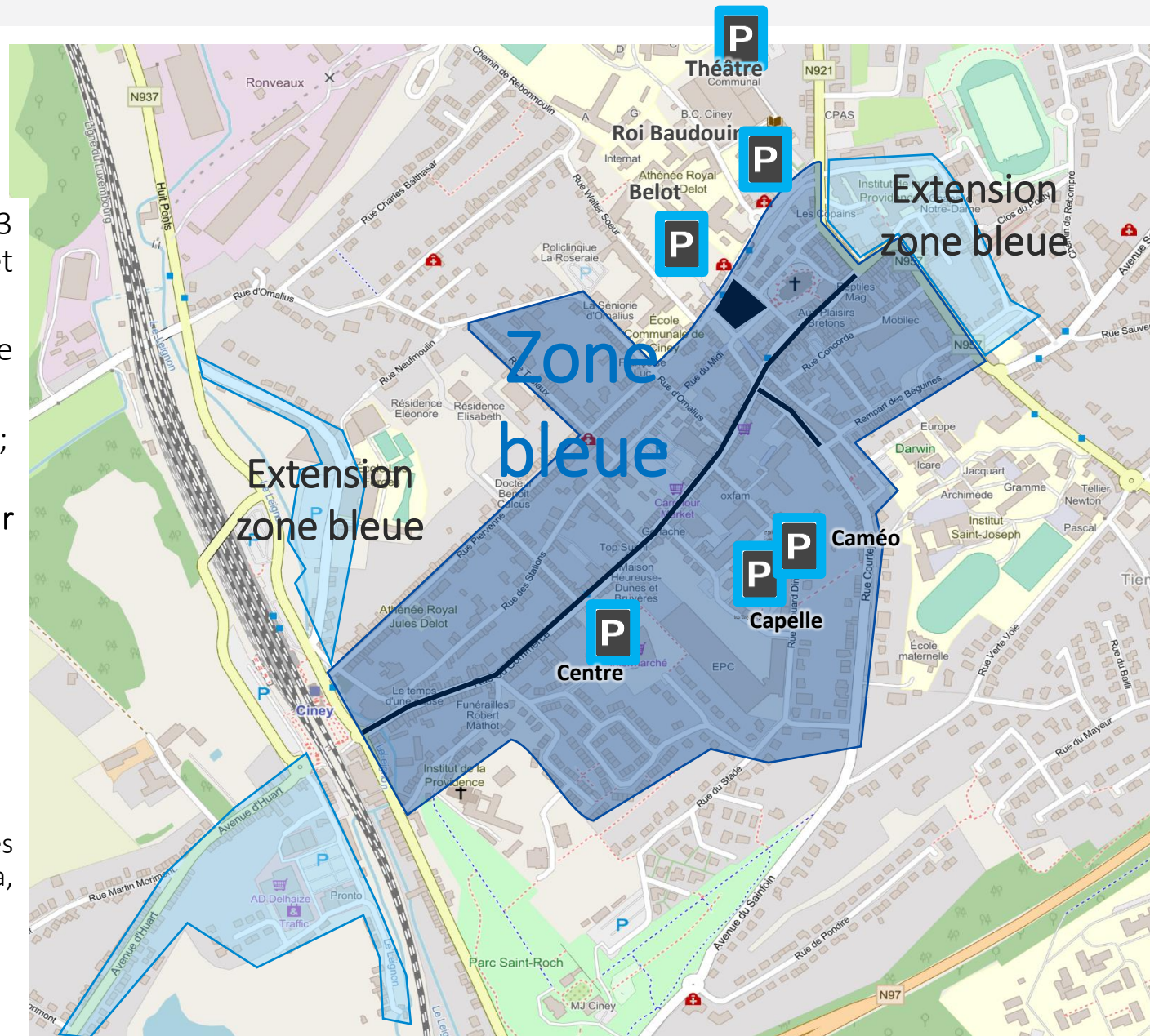
Adapter la ville et les villages : actions de priorité 1

Action 1.1/3.1: Mise en place d'une zone bleue dans le centre-ville

- **Un périmètre de base** (avec cartes riverains) qui intègre les 3 zones sous pression (Piervenne, Ste-Barbe/Capelle/Univers et Renaissance) ainsi que leurs rues mitoyennes ;
- **3 poches d'extension** (2 à l'ouest et 1)à l'est) si on y observe du report de stationnement longue durée ;
- La zone horodateurs et les parkings gratuits restent tels quels ;

A terme, possibilité de remplacer la zone horodateurs payante par des places « Achats minutes ».

- Intérêt :
 - Une zone bleue favorise naturellement la rotation ;
 - plus positif en termes d'image que les horodateurs ;
 - Renfort de l'attractivité vis-à-vis des retails parks ;
- Conditions :
 - Repositionner des places « Achats minutes » devant tous les commerces a besoin de forte rotation (alimentaire, Horeca, épicerie, ...) ;
 - Maintenir un contrôle suffisant pour garantir la rotation.





Adapter la ville et les villages : actions de priorité 1

PCM Ciney

RNT

Novembre 2024

Action 3.3: Organiser le stationnement des nouveaux projets immobiliers en poches de parkings mutualisés

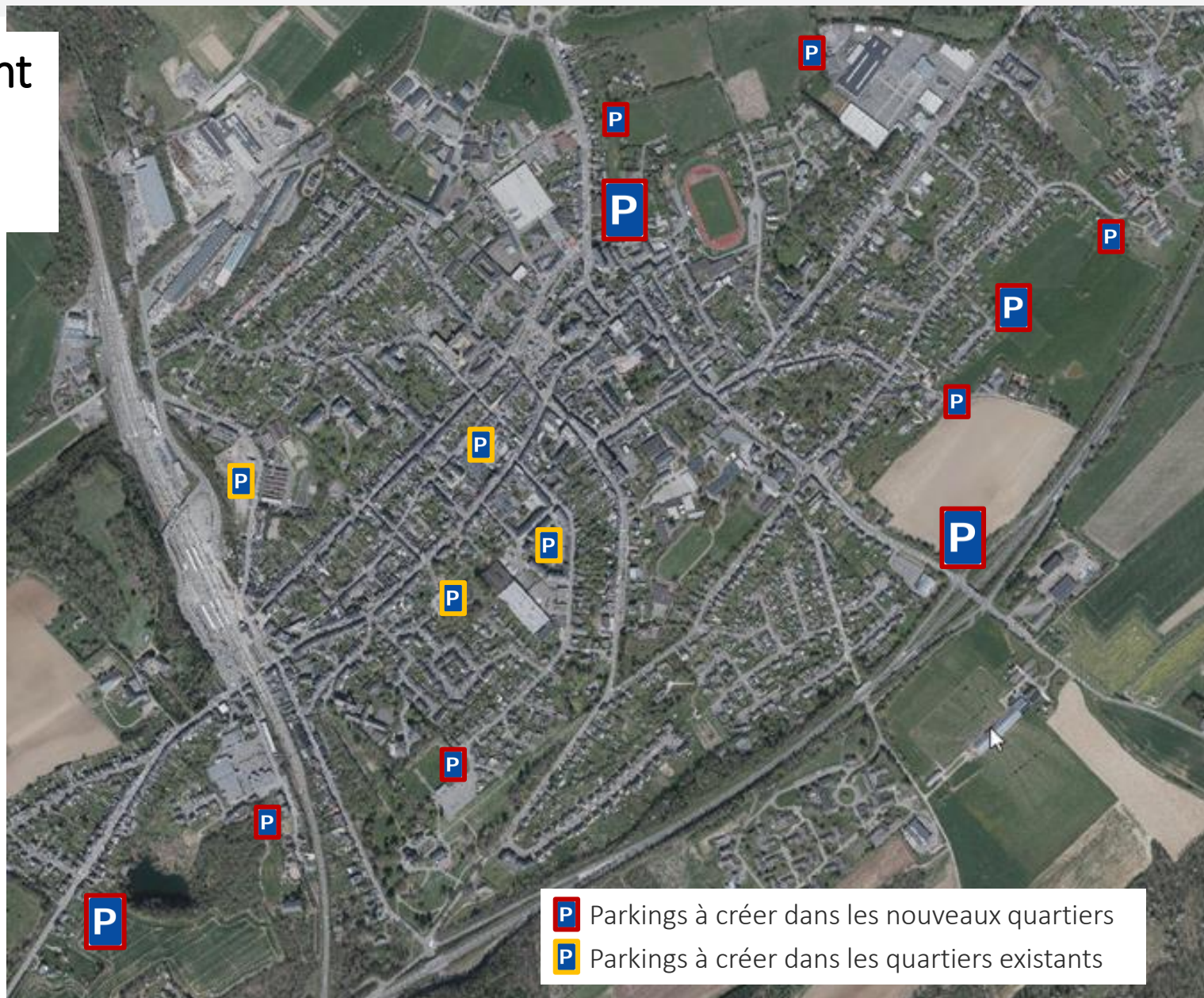
Volet 1 : Pour les nouveaux projets immobiliers

Imposer dans la procédure de permis que l'organisation globale du quartier et de ses voiries se fasse sur base de poches de stationnement mutualisées localisées aux portes du quartier et a minima le long des voiries collectrices.

Ces parkings pourront dans certains cas jouer également un rôle de parking de délestage pour les activités du centre-ville et être financés par les charges d'urbanisme.

Volet 2 : Pour les quartiers existants

Profiter des permis futurs de rénovation/reconstruction comme des opportunités pour soit y créer des parkings mutualisables pour le quartier, soit financer via charges d'urbanisme la construction future d'un parking mutualisé dans le quartier.





Action 1.3: Imposer 1 emplacement de voiture partagée/50 logements pour tous les gros projets immobiliers

Si les 4 projets à l'étude dans Ciney devaient se réaliser, ils pourraient générer, sur base des statistiques actuelles de taux de possession de voitures par les manges cinaciens, environ 1.450 voitures en plus. Imaginons maintenant que des **voitures partagées soient disponibles dans tous ces quartiers**. On pourrait avoir les hypothèses suivantes :

- Pas de « 3 voitures » = -55 voitures ;
- 50% des « 2 voitures » partagent leur 2^{ème} voiture = -140 voitures ;
- 10% des « 1 voiture » partagent leur voiture = -73 voitures ;

Cela représente **268 voitures en moins** au total, soit l'équivalent en surface de stationnement non construites de 1 place Monseu et demi qui pourrait être affecté à d'autres fonctions (parc, plaine de jeu, terrain de sport, ...)

Et si on applique cela aux 4.000 ménages (= 4.160 voitures) de la ville de Ciney, on pourrait aller jusqu'à **770 voitures en moins**, soit l'équivalent en places de stationnement non construites de quasi **5 places Monseu**. Economie financière non négligeable pour les porteurs d'un projet immobilier.

Nombre de voitures générées par les gros projets immobiliers						
		Sans voiture	1 voiture	2 voitures	+3 voitures	TOTAL
Ancien stade foot, 100 log.	Part	34%	50%	14%	2%	83
	Ménages	34	50	14	2	
	Voitures	0	50	27	6	
ZACC du Tersoit, 550 log.	Part	33%	52%	14%	1%	464
	Ménages	179	285	79	7	
	Voitures	0	285	158	21	
Crahiat, 291 log.	Part	22%	54%	21%	3%	306
	Ménages	65	157	60	10	
	Voitures	0	157	120	29	
ZACC St-Gilles, 450 log.	Part	12%	52%	28%	8%	594
	Ménages	54	234	126	36	
	Voitures	0	234	251	109	
TOTAL de voitures		0	726	556	165	1.450

Action

Volet 1 : Pour les nouveaux projets immobiliers

Imposer pour les gros projets immobiliers, la mise en œuvre d'une voiture partagée par 50 nouveaux logements (calcul fait sur base de l'ensemble des projets du quartier à construire et non sur base de chaque demande individuelle).



Adapter la ville et les villages : actions de priorité 2

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

Action 4.5: Aménager une rocade cyclable autour du centre-ville

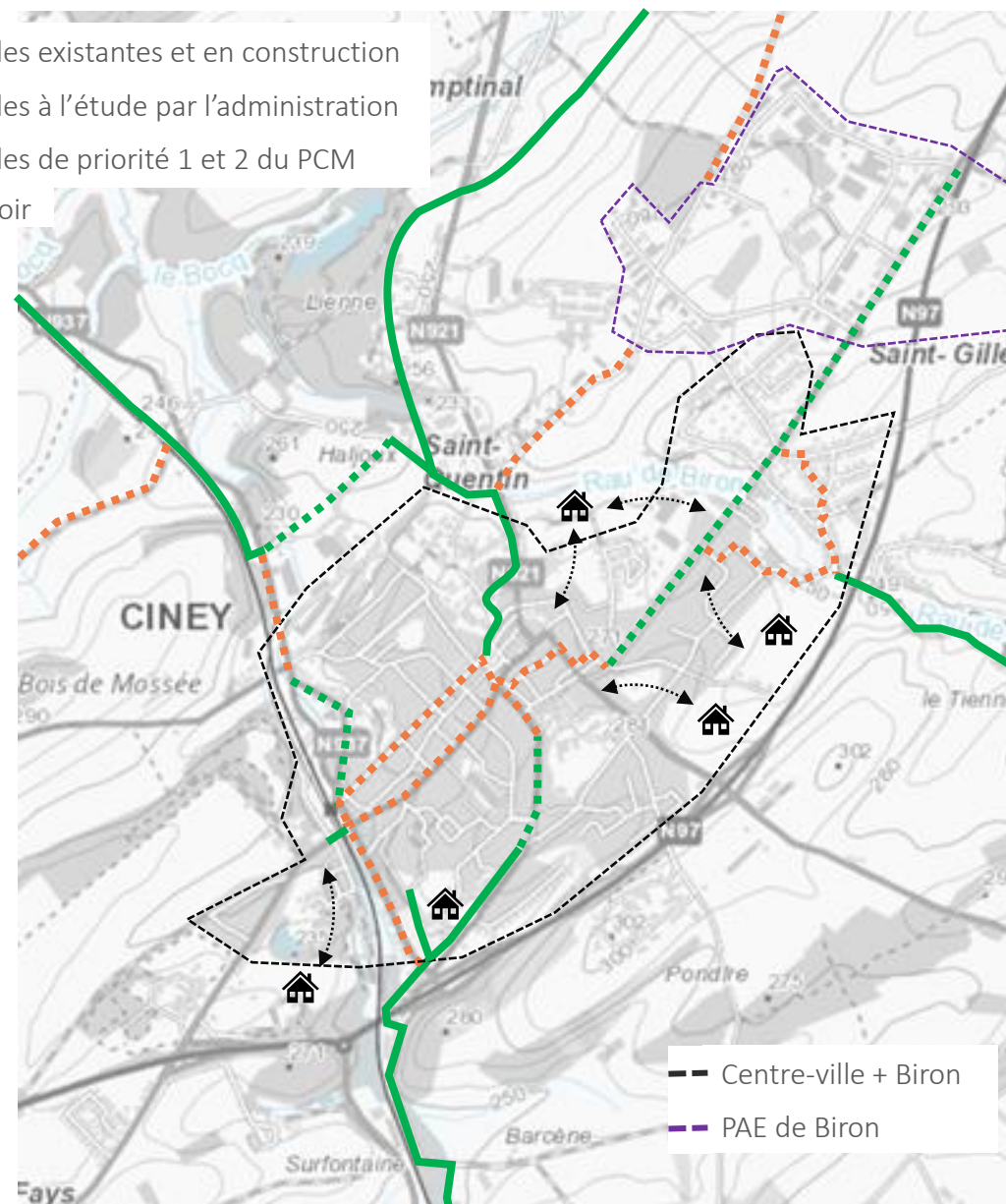
Les voies cyclables existantes et en construction à Ciney dessinent déjà un réseau conséquent dans la ville et vers l'extérieur (Havelange, Leignon, Pessoux et Braibant).

La future piste cyclable sur l'avenue Schlogel tracera en outre une dorsale reliant le centre-ville au parc d'activité économique de Biron. Comme on le voit sur la carte, les liaisons cyclables dont les tracés ont été étudiés dans ce PCM (parce que plébiscitées comme priorité 1 et 2) permettent de connecter l'ensemble des maillons de ce réseau et de créer ainsi un réseau structurant continu. Deux défis resteront cependant encore à atteindre : y connecter le quartier du Crahiat (cfr les actions de priorité 3 de ce PCM) ainsi que les futurs projets immobiliers des ZACC à ce réseau.

Actions :

- 1) Mettre à l'étude dès que possible les liaisons cyclables du quartier Crahiat ;
- 2) Profiter de la mise en œuvre des nouveaux projets immobiliers pour connecter leur quartier au réseau structurant. Penser ces nouveaux quartiers à l'image de Clementwijk à Sint-Niklaas et Lauzelle à Louvain-la-Neuve qui sont entièrement structurés autour de voies cyclables et piétonnes.

- Liaisons cyclables existantes et en construction
- - - Liaisons cyclables à l'étude par l'administration
- - - Liaisons cyclables de priorité 1 et 2 du PCM
- ◄► Liaisons à prévoir





Adapter la ville et les villages : actions de priorité 2

PCM Ciney

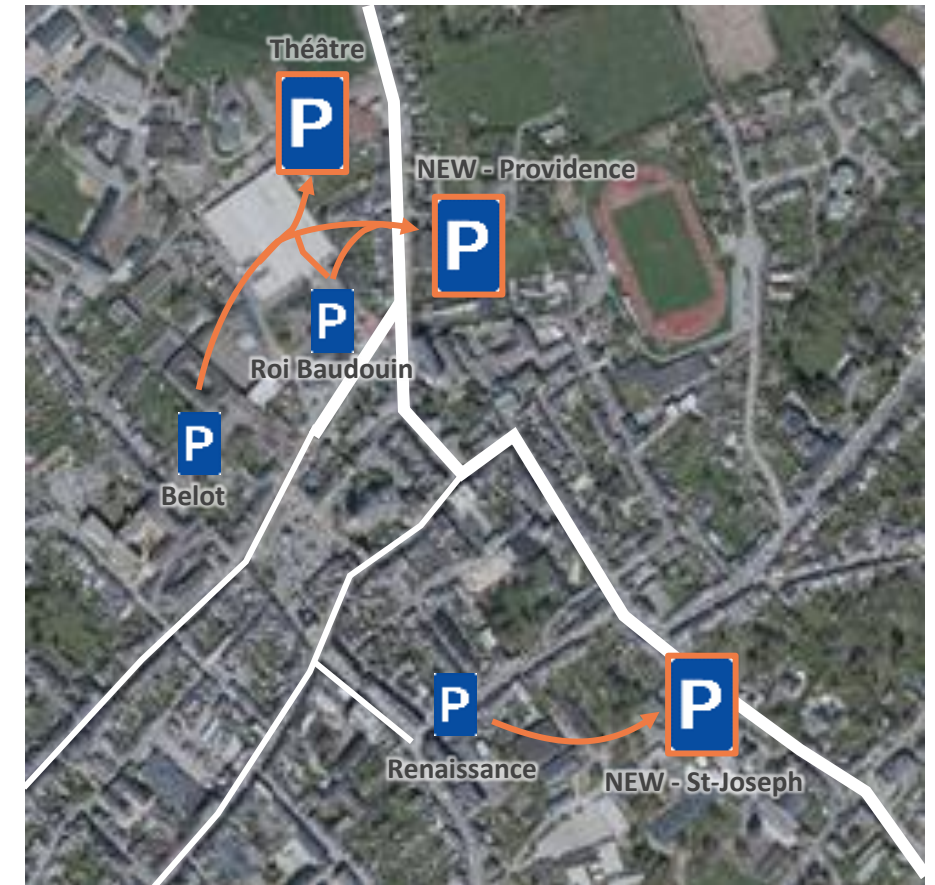
RNT

Novembre 2024

Action 3.4 : Organiser les parkings moyennes et longues durées le long de l'axe Tersoit/Condroz/Namur et réorganiser l'espace public des parkings Belot et Roi Baudouin

Mettre en place jusqu'à 3 nouveaux grands parkings à étages pour du stationnement de longue durée aux entrées de la ville et à proximité de gros équipements :

- à l'emplacement du parking Théâtre actuel (ce parking peut être réfléchi dans le cadre des travaux du nouveau hall sportif) ;
- derrière le CPAS (ce parking peut être réfléchi dans le cadre de la mise en œuvre de la future ZACC) ;
- À l'emplacement du parking des professeurs de l'institut Saint-Joseph.





Adapter la ville et les villages : 7 actions non prioritaires

PCM Ciney
RNT
Novembre 2024

9.2 : Lancer un programme de « coach en mobilité » adressé aux ménages (ex. de Bxl Environnement)

4.4 : Aménager les quartiers résidentiels du centre-ville en zones apaisées

4.2 : Piétonniser la rue Famenne et le haut de la rue Courtejoie

4.3 : Fermer le plateau de la gare au trafic de transit

Achêne – Option 4 : Rénovation de la route de Dinant en zone apaisée

Leignon – Option 8 : Rénovation de la rue de Spa en zone apaisée

Leignon – Option 7 : Rénovation de la Place Communale et des rues du Moulin et du Centre en zone de rencontre

